

---

## **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024**

**( assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)**

---

Cote du document: GC 49/INF.3

Date: 7 janvier 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: INFORMATION**

---

---

### **Questions techniques:**

#### **Allegra Saitto**

Directrice et Contrôleuse  
Division du Contrôle financier  
courriel: a.saitto@ifad.org

---

## Table des matières

	<b>Page</b>	
<b>Sigles et acronymes</b>	ii	
<b>Appendice A</b>	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	3
<b>Appendice B</b>	État consolidé du résultat global	4
	État du résultat global (FIDA seulement)	5
<b>Appendice B1</b>	État consolidé de la variation des fonds propres	6
	État de la variation des fonds propres (FIDA seulement)	6
<b>Appendice C</b>	État consolidé des flux de trésorerie	7
	État des flux de trésorerie (FIDA seulement)	
<b>Appendice D</b>	Notes relatives aux états financiers consolidés	8
<b>Appendice E</b>	État des contributions complémentaires et supplémentaires	33
<b>Appendice E1</b>	État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2024	35
<b>Appendice E2</b>	État des contributions des États membres et des donateurs au titre de l'Initiative PPTE et de l'apurement des arriérés	36
<b>Appendice E3</b>	Contributions reçues en 2024	37
<b>Appendice E4</b>	Fonds non dépensés en 2024 et 2023	38
<b>Appendice F</b>	Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural	40
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière		
Attestation du commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière		
Rapport du commissaire aux comptes		
<b>Appendice G</b>	États des contributions	56
<b>Appendice H</b>	État des prêts	65
<b>Appendice H1</b>	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	71
<b>Appendice H2</b>	État des dons	74
<b>Appendice H3</b>	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	75
<b>Appendice I</b>	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	77
<b>Appendice J</b>	État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	78
<b>Appendice K</b>	Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	79
<b>Appendice L</b>	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	80
	Initiative de riposte à la crise	81
<b>Appendice L1</b>	Fonds fiduciaire pour le secteur privé	83

**Notes:**

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

## Sigles et acronymes

AMACS	Plan d'assurance maladie après la cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droit de tirage spécial
ECD	exposition en cas de défaut
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFGC	Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
FIDA13	Treizième reconstitution des ressources du FIDA
Fonds ABC	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole
FVC	Fonds vert pour le climat
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
ITAA	Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique
PCD	perte en cas de défaut
PC-FBSA	Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire
PD	probabilité de défaut
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

# **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024, pour la période s'achevant à cette date**

**( assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)**

1. À sa cent quarante-quatrième session, tenue en mai 2025, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2024 (appendices A à L) ainsi que le rapport y relatif du commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document.
2. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil des normes comptables internationales, ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent soixante-seizième réunion.
3. Le FIDA a publié la déclaration de la direction rendant compte de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2024, qui faisait suite à des vérifications et un examen indépendants conduits par des consultants externes, sur la base du cadre établi par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway (COSO). Cette déclaration fournit une assurance supplémentaire quant à la crédibilité et à la fiabilité des états financiers.
4. Le commissaire aux comptes a formulé une opinion favorable sans réserve sur les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2024, et il a en outre délivré l'attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

## **Notes concernant la lecture des présents états financiers:**

- Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.
- Les chiffres mentionnés dans les présents états financiers ont été arrondis. Par conséquent, il peut arriver qu'il y ait un décalage entre les totaux réels des différents montants figurant dans les tableaux et les totaux indiqués, ainsi qu'entre les nombres figurant dans les tableaux et ceux mentionnés dans le texte.

## Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers d'USD)

Actif	Note	Montants consolidés		FIDA seulement	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Liquidités et avoirs en banque	4	890 995	751 339	561 092	469 285
Placements	4	1 588 145	1 500 874	1 250 973	1 136 140
Autres actifs financiers	17		16 859		16 859
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5	5 190	5 863	-	-
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	70 860	102 523	70 860	102 523
Contributions à recevoir	6	1 325 932	861 003	893 904	427 060
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	6	(181 047)	(85 598)	(181 047)	(85 598)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	7	(117 739)	(117 659)	(117 739)	(117 659)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>1 098 006</b>	<b>760 269</b>	<b>665 978</b>	<b>326 326</b>
Autres sommes à recevoir	8	25 854	19 303	160 240	165 637
Immobilisations	9	14 033	13 612	14 033	13 612
Droits d'utilisation	9	92 306	71 580	92 306	71 580
Encours des prêts					
Encours des prêts	10	8 899 809	8 871 487	8 686 169	8 643 285
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10	(157 148)	(185 980)	(147 274)	(174 613)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	11	(88 244)	(101 377)	(88 244)	(101 377)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>8 654 417</b>	<b>8 584 130</b>	<b>8 450 651</b>	<b>8 367 295</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>12 368 946</b>	<b>11 723 829</b>	<b>11 195 273</b>	<b>10 566 734</b>
Passif et fonds propres	Note	Montants consolidés		FIDA seulement	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible	13	195 776	199 996	184 400	191 933
Dons non décaissés	14	377 220	346 834	37 913	49 039
Recettes reportées	15	548 224	575 283	99 296	65 260
Passif au titre des loyers	9	94 067	72 320	94 067	72 320
Passif au titre d'emprunts	16	2 710 349	2 479 749	2 443 121	2 249 705
Autres passifs financiers	17	18 189	15 599	18 189	15 599
<b>Total du passif</b>		<b>3 943 825</b>	<b>3 689 781</b>	<b>2 876 986</b>	<b>2 643 856</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		11 204 146	10 352 727	11 204 146	10 352 727
Spéciales		20 369	20 369	20 369	20 369
<b>Total des contributions</b>	Appendice G	<b>11 224 515</b>	<b>10 373 096</b>	<b>11 224 515</b>	<b>10 373 096</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 894 394)	(2 434 048)	(3 001 228)	(2 545 218)
<b>Total des bénéfices non distribués</b>		<b>(2 799 394)</b>	<b>(2 339 048)</b>	<b>(2 906 228)</b>	<b>(2 450 218)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 425 121</b>	<b>8 034 048</b>	<b>8 318 287</b>	<b>7 922 878</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>12 368 946</b>	<b>11 723 829</b>	<b>11 195 273</b>	<b>10 566 734</b>

## État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers d'USD)

	Note	2024	2023
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts	18	137 008	127 928
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	19	93 611	85 407
Recettes provenant d'autres sources	20	18 624	11 237
Recettes provenant des contributions	21	242 474	215 684
(Perte)/gain net des placements		(308)	(150)
<b>Total des recettes</b>		<b>491 409</b>	<b>440 106</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Traitements et indemnités du personnel	23	(131 294)	(119 050)
Dépenses administratives courantes		(36 253)	(35 022)
Frais de consultants et dépenses non liées au personnel		(66 041)	(65 434)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(4 954)	(2 202)
<b>Sous-total des frais de fonctionnement</b>	<b>22</b>	<b>(238 542)</b>	<b>(221 708)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt relatives au passif financier et aux locations	28	(103 795)	(85 156)
Provision pour dépréciation des prêts	10	(20 691)	(30 302)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	27	8 120	6 874
Dépenses au titre des dons	25	(215 914)	(174 200)
Dépenses au titre des dons consentis aux pays surendettés	25	(172 516)	(178 062)
Dotation aux amortissements	9	(12 802)	(12 428)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(476 216)</b>	<b>(473 274)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(714 758)</b>	<b>(694 982)</b>
<b>(Déficit)/surplus, avant comptabilisation des ajustements correspondant aux taux de change et des variations de la comptabilité de couverture</b>		<b>(223 349)</b>	<b>(254 876)</b>
(Pertes)/gains nets relatifs aux opérations de couverture	29	(19 160)	(9 281)
(Pertes)/gains de change (FIDA seulement)	26	(209 894)	42 494
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(452 403)</b>	<b>(221 663)</b>
<b>Autres éléments du résultat global – (pertes)/produit:</b>			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	26	(15 572)	11 940
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS)	23	7 629	(1 361)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>(7 943)</b>	<b>10 579</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(460 346)</b>	<b>(211 084)</b>

## État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers d'USD)

	Note	2024	2023
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts	18	131 729	123 572
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	19	89 061	79 635
Recettes provenant d'autres sources	20	18 624	18 082
Recettes provenant des contributions	21	170	86
<b>Total des recettes</b>		<b>239 584</b>	<b>221 375</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Traitements et indemnités du personnel	23	(120 403)	(110 052)
Dépenses administratives courantes		(32 157)	(31 721)
Frais de consultants et dépenses non liées au personnel		(49 727)	(52 758)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(4 389)	(1 559)
<b>Sous-total des frais de fonctionnement</b>	<b>22</b>	<b>(206 676)</b>	<b>(196 090)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt relatives au passif financier et aux locations	28	(96 179)	(77 507)
Provision pour dépréciation des prêts	10	19 784	(22 007)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	27	8 120	6 875
Dépenses au titre des dons	25	(13 900)	(5 185)
Dépenses au titre des dons consentis aux pays surendettés	25	(172 516)	(178 062)
Dotation aux amortissements	9	(12 802)	(12 428)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(267 493)</b>	<b>(288 314)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(474 169)</b>	<b>(484 404)</b>
<b>(Déficit)/surplus, avant comptabilisation des ajustements correspondant aux taux de change et des variations de la comptabilité de couverture</b>		<b>(234 585)</b>	<b>(263 029)</b>
(Pertes)/gains nets relatifs aux opérations de couverture	29	(19 160)	(9 281)
(Pertes)/gains de change (FIDA seulement)	26	(209 894)	42 494
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(463 639)</b>	<b>(229 816)</b>
<b>Autres éléments du résultat global – (pertes)/produit:</b>			
Variation de la provision pour l'AMACS	23	7 629	(1 361)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>7629</b>	<b>(1 361)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(456 010)</b>	<b>(231 177)</b>

## État consolidé de la variation des fonds propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022  
(en milliers d'USD)

	Contributions	Déficit accumulé	Réserve générale	Total des fonds propres
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>10 184 751</b>	<b>(2 222 964)</b>	<b>95 000</b>	<b>8 056 787</b>
<b>2023</b>				
Instruments de contribution	183 995			183 995
Variations de change et autres variations	4 350			4 350
Profit net ou (perte)		(221 663)		(221 663)
Total des autres éléments du résultat global – produit/(pertes)		10 579		10 579
<b>Soldes au 31 décembre 2023</b>	<b>10 373 096</b>	<b>(2 434 048)</b>	<b>95 000</b>	<b>8 034 048</b>
<b>2024</b>				
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>10 373 096</b>	<b>(2 434 048)</b>	<b>95 000</b>	<b>8 034 048</b>
Instruments de contribution	875 423			875 423
Variations de change et autres variations	(24 004)			(24 004)
Profit net ou (perte)		(452 403)		(452 403)
Total des autres éléments du résultat global – produit/(pertes)		(7 943)		(7 943)
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>11 224 515</b>	<b>(2 894 394)</b>	<b>95 000</b>	<b>8 425 121</b>

## État de la variation des fonds propres (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers d'USD)

	Contributions	Déficit accumulé	Réserve générale	Total des fonds propres
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>10 184 751</b>	<b>(2 314 041)</b>	<b>95 000</b>	<b>7 965 710</b>
<b>2023</b>				
Instruments de contribution	183 995			183 995
Variations de change et autres variations	4 350			4 350
Profit net ou (perte)		(229 816)		(229 816)
Total des autres éléments du résultat global – produit/(pertes)		(1 361)		(1 361)
<b>Soldes au 31 décembre 2023</b>	<b>10 373 096</b>	<b>(2 545 218)</b>	<b>95 000</b>	<b>7 922 878</b>
<b>2024</b>				
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>10 373 096</b>	<b>(2 545 218)</b>	<b>95 000</b>	<b>7 922 878</b>
Instruments de contribution*	875 423			875 423
Variations de change et autres variations	(24 004)			(24 004)
Profit net ou (perte)		(463 639)		(463 639)
Total des autres éléments du résultat global – produit/(pertes)		7 629		7 629
<b>Soldes au 31 décembre 2024</b>	<b>11 224 515</b>	<b>(3 001 228)</b>	<b>95 000</b>	<b>8 318 287</b>

## État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers d'USD)

	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA</b>				
Intérêts sur prêts	140 524	112 445	135 219	107 948
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	213 991	260 184	18 458	13 966
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(279 235)	(242 953)	(223 544)	(206 862)
Décaissements de dons	(176 655)	(148 901)	(21 673)	(28 748)
Décaissements au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette	(172 516)	(178 062)	(172 516)	(178 062)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(273 891)</b>	<b>(197 287)</b>	<b>(264 056)</b>	<b>(291 758)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Décaissements de prêts	(749 283)	(699 435)	(736 570)	(691 449)
Remboursements de prêts – principal	448 616	401 978	434 548	387 562
Somme reçue au titre des placements	(5 572)	(33 851)	(31 903)	(2 645)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(306 239)</b>	<b>(331 308)</b>	<b>(333 925)</b>	<b>(306 532)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Contributions aux reconstitutions	521 491	412 520	521 491	412 520
Fonds empruntés	372 881	360 188	308 639	360 188
Remboursement du principal des fonds empruntés	(57 713)	(57 035)	(42 131)	42 588 ()
Paiement des intérêts sur les fonds empruntés	(95 428)	(77 894)	(87 816)	(70 217)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>741 231</b>	<b>637 779</b>	<b>700 183</b>	<b>659 903</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>(21 449)</b>	<b>(171)</b>	<b>(10 398)</b>	<b>(5 493)</b>
<b>(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions</b>	<b>139 652</b>	<b>109 013</b>	<b>91 804</b>	<b>56 120</b>
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice</b>	<b>751 260</b>	<b>642 247</b>	<b>469 206</b>	<b>413 086</b>
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice</b>	<b>890 912</b>	<b>751 260</b>	<b>561 010</b>	<b>469 206</b>
<b>Dont:</b>				
Liquidités non soumises à restrictions	890 912	751 260	561 010	469 206
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>890 912</b>	<b>751 260</b>	<b>561 010</b>	<b>469 206</b>

# NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 1

### BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (177 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'entités hors États membres et d'autres sources, auxquelles s'ajoutent les ressources qui proviennent ou proviendront de ses opérations et d'autres sources, notamment par l'emprunt auprès des Membres et d'autres sources.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinancements. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

En 2024, le contexte extérieur a été marqué par une volatilité générale des taux de change du marché et par d'autres difficultés telles que la poursuite des conflits et l'instabilité.

Le FIDA a maintenu ses interventions axées sur la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté.

En février 2024, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 235/XLVII sur la treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA 13). Les

annonces de contributions y relatives s'élevaient à 1,4 milliards d'USD au 31 décembre 2024.

## NOTE 2

### RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

#### a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), normes comptables émises par le Conseil des normes comptables internationales, et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes comptables IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

#### Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2024, aucune norme IFRS ou position officielle correspondante n'a eu d'effet notable sur le FIDA.

#### Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Aucune norme comptable IFRS ou interprétation y afférente susceptibles d'avoir une incidence notable sur le Fonds ne doit prendre effet dans l'année en cours.

#### b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme de relance en

faveur des populations rurales pauvres mis en place en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19;

- le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE;
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'AMACS;
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire espagnol;
- le Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne [ASAP]);
- le Fonds fiduciaire pour le secteur privé;
- l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA), approuvée par le Conseil d'administration en août 2021.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et sont contrôlées par ce dernier, conformément à la norme IFRS 10. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable, au minimum, de la part des résultats positifs ou négatifs de ces entités correspondant à ses activités avec celles-ci, et il est en mesure d'influer sur ces résultats dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

#### **Entités hébergées et autres services**

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2024, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

Le Fonds est une entité accréditée du Fonds vert pour le climat (FVC), et a signé son premier accord de contribution avec ce dernier en 2020. En sa qualité d'entité accréditée du FVC, le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles le concernant. Par ailleurs, il n'est pas responsable des résultats de sa participation aux activités financées par le FVC, auxquels il n'a pas non plus de droits.

#### **c) Investissements dans des initiatives du secteur privé**

Le FIDA a travaillé en partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique à partir de 2018, en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA a joué le rôle d'entité parrainante dans le cadre de la constitution du Fonds ABC, qui est une personne morale distincte. Il a souscrit des titres de participation et de placement en ayant recours à des fonds supplémentaires – pour le compte de tiers et pour son propre compte (avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse). Conformément à la norme IFRS 10, le FIDA n'exerce aucun contrôle sur les décisions prises en matière de placement par le Fonds ABC.

#### **d) Conversion des monnaies et variations de change**

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité (« la monnaie fonctionnelle »). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante, à l'exception des billets à ordre et des contributions, comptabilisés comme fonds propres.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen mensuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

#### **e) Comptabilisation des actifs et passifs financiers**

##### **Actifs financiers au coût amorti**

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies: i) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; ii) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les deux conditions étant

considérées comme remplies, l'encours des prêts est évalué au coût amorti.

#### **Actif financier à la juste valeur**

Si les critères ne sont pas remplis, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le compte de résultat. La juste valeur par d'autres éléments du résultat global n'est pas utilisée par le FIDA. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés à la juste valeur par le compte de résultat.

#### **Passif financier**

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers (autres que les passifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur) représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Il est comptabilisé à la date de liquidation initialement à la juste valeur, qui est normalement la contrepartie reçue moins les coûts de transaction directement imputables au passif financier. Ces instruments sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsque les conditions de la norme IFRS 9 pour la comptabilité de couverture sont remplies, le passif financier est comptabilisé à la date de la transaction au coût amorti, ajusté des variations de sa juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les intérêts sont échus et comptabilisés au compte de résultat au titre des charges d'intérêts des prêts.

#### **Instruments dérivés et comptabilité de couverture**

Les instruments dérivés sont utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change et sont comptabilisés dans les états financiers à la date de la transaction et à leur juste valeur en tant qu'« autres actifs ou autres passifs ». Le FIDA applique une comptabilité de couverture selon la norme IFRS 9 à des relations de couverture individuelles déterminées lorsque les conditions énoncées par la norme sont remplies.

### **f) Fonds propres**

Les fonds propres comprennent les trois éléments suivants: i) les contributions (fonds propres); ii) la Réserve générale; iii) les bénéfices non distribués.

#### **i) Contributions (fonds propres)**

##### **Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la Troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions

seront remplies. Les montants à recevoir des États membres au titre des contributions et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés au solde souscrit non encore encaissé.

Le Fonds a institué les prêts concessionnels de partenaires (c'est-à-dire des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) par suite de l'adoption de la résolution de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Ces prêts sont assortis de conditions concessionnelles: ils ont des échéances à 25 ans ou à 40 ans et un différé d'amortissement de 5 ans pour les prêts à 25 ans et de 10 ans pour les prêts à 40 ans. Des droits de vote sont attribués aux États membres qui font de tels prêts en proportion de l'élément de libéralité dont ces derniers sont assortis. Les fonds provenant de prêts concessionnels de partenaires ont deux composantes: une composante d'emprunt et une composante de fonds propres. La composante de fonds propres est l'élément de libéralité obtenu, calculé sur la base des conditions du prêt et du taux d'actualisation convenu durant la consultation sur la reconstitution des ressources. L'élément de libéralité est enregistré en tant que fonds propres.

#### **Provision pour dépréciation des contributions**

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un actif est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée et déduite des fonds propres. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par le débiteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions;
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

En l'absence d'autre élément, une provision est constituée:

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

## **ii) Réserve générale**

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

## **iii) Bénéfices non distribués**

Les bénéfices non distribués représentent le total de l'écart entre les recettes et les dépenses, incidence de la variation des taux de change et de la valeur des instruments de couverture comprise.

## **g) Prêts**

### **i) Prêts à des États membres**

Les prêts sont accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle il a été signé par le Fonds ainsi que par l'emprunteur, à moins que l'accord de financement ne dispose qu'il doit être ratifié, auquel cas l'accord de financement prend effet à la date à laquelle le Fonds reçoit un instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Les conditions relatives aux prêts accordés par le Fonds sont publiées sur le site du FIDA (<https://www.ifad.org/fr/financial-products-and-terms>)

### **ii) Prêts à des États non membres**

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

À sa cent vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé le document EB 2020/129/R.11/Rev.1, qui expose le Cadre des

opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé.

### **iii) Comptabilisation des prêts**

Les opérations de prêt sont comptabilisées dans le bilan au moment où les fonds sont décaissés à l'emprunteur. Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur, qui correspond au prix de la transaction (montant décaissé, y compris les coûts de transaction - solde nominal). Les encours des prêts sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **iv) Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)**

Le FIDA participe à l'initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allégements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allégement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allégement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément d'appréciation importante.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque l'allégement de la dette est consenti.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allégements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Le montant versé par le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale est calculé sur la base de la valeur actuelle nette des estimations des flux d'allégement de dette à venir,

telle que déterminée par la Banque mondiale sur la base des données du FIDA.

#### **v) Provision cumulée pour dépréciation**

Conformément à la norme IFRS 9, le FIDA a mis en place la méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. La méthode intègre les caractéristiques du statut de créancier privilégié. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que l'encours des prêts. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

**La catégorie 1** regroupe les instruments financiers dits « productifs » qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

**La catégorie 2** est celle des instruments financiers « sous-productifs », dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

**La catégorie 3** comprend les instruments financiers « improductifs » pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice (probabilité de défaut de 100%). Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les

intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Conformément à la section 5.5 « Dépréciation » de la norme IFRS 9, le FIDA a adopté certaines présomptions réfutables liées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2, tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision, et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que, pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

#### **h) Investissements**

##### **i) Classement et évaluation**

Les placements du Fonds peuvent être comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base. La majeure partie des produits dérivés, quoiqu'utilisés à des fins de gestion des risques, ne répondent pas aux critères de comptabilité de couverture, de sorte que les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global. L'intégralité du portefeuille du FIDA est actuellement comptabilisée à la juste valeur au compte de résultat.

##### **ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti**

Les portefeuilles comprenant des titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour

dépréciation calculée grâce à la méthode des pertes de crédit attendues. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenus au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont « valeur d'investissement », et qu'ils bénéficient ainsi de l'exemption prévue pour les instruments présentant un faible risque de crédit.

### **i) Liquidités et équivalents**

Les liquidités et équivalents se composent des encaisses et des montants déposés dans des comptes bancaires à vue. Ils comprennent aussi les placements immédiatement convertibles à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie. Les liquidités soumises à restrictions ne sont pas comprises dans les liquidités et équivalents.

### **j) Titres de participation et de placement**

Le Fonds a acquis des titres de participation et de placement dans le secteur privé grâce aux contributions supplémentaires. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Ils sont comptabilisés au premier jour à la date de règlement pour la valeur souscrite. Les gains et les pertes réalisés sont enregistrés dans le compte de résultat à la période correspondante sur la base de la valeur et de la date de règlement. Les variations de la juste valeur peuvent engendrer des gains et des pertes latents qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. La juste valeur des titres de participation et de placement découle de la valeur nette de l'actif, et d'un ajustement de liquidité au cas par cas. Dans la mesure où ces placements ne remplissent pas les conditions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, ils ne sont pas considérés comme se rapportant à des entités contrôlées, des coentreprises ou des entités associées. Ils ne sont pas conséquent ni consolidés intégralement ou proportionnellement, ni comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, les titres de participation et de placement ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisés au coût amorti, et sont donc enregistrés à leur juste valeur.

### **k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits au cours de la période durant laquelle le don correspondant peut être décaissé. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le PC-FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les

accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

### **I) Dons**

#### **i) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés. Conformément aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

#### **ii) Dons aux pays surendettés**

Au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement concessionnelles reçoivent une aide financière sous forme de dons plutôt que de prêts. Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

### **m) Emprunteur**

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'Euribor, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont soumises à la version révisée du Cadre d'emprunt intégré, approuvée par le Conseil d'administration en 2023 (EB 2023/138/R.8). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les fonds empruntés comprennent les prêts accordés par les États membres sous forme de prêts concessionnels de partenaires. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti.

Le FIDA émet des placements privés obligataires. Considérant que ces transactions, ainsi que les instruments dérivés qui y sont rattachés, remplissent les conditions de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction au coût amorti, ajusté des variations à la juste valeur attribuables aux risques couverts.

## **n) Comptabilité de couverture – couverture à la juste valeur**

Le FIDA applique une comptabilité de couverture selon la norme IFRS 9 à chaque relation de couverture individuelle lorsque les conditions énoncées par la norme sont remplies. Le FIDA documente la relation entre l'instrument de couverture (produit dérivé) et les éléments couverts (obligation) lors de la comptabilisation initiale de l'opération et de manière continue. Plus particulièrement, le FIDA évalue les relations spécifiques entre deux ou plusieurs instruments financiers dans lesquelles la variation de valeur d'un instrument (l'instrument de couverture) est fortement et négativement corrélée à la variation de valeur de l'autre instrument (l'instrument couvert).

Le FIDA atténue le risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt pour convertir la structure des taux d'intérêt des éléments de passif d'un taux fixe à un taux variable, conformément au taux appliqué aux prêts à des conditions ordinaires.

Le FIDA atténue les risques de change en utilisant des swaps de devises pour convertir le profil de risque des éléments de passif en matière de risque de change de la monnaie d'émission à la monnaie de libellé associée aux prêts à des conditions ordinaires. Etant donnée l'évaluation des opérations individuelles, le FIDA ne sépare pas les « basis swaps de devises » des instruments financiers.

Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération en tant qu'« autres actifs financiers » ou « autres passifs financiers ».

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées au compte de résultat, de même que les variations correspondantes de la juste valeur de couverture du passif attribuable au risque de couverture spécifique.

Si l'instrument dérivé de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture de la juste valeur visée par la norme IFRS 9, la comptabilité de couverture est abandonnée de manière prospective. Tout ajustement d'un élément couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée, jusqu'au moment où il cesse d'être couvert, est amorti au compte de résultat en tant que partie du taux d'intérêt effectif recalculé de l'élément sur sa durée de vie résiduelle. Si l'instrument couvert est décomptabilisé, la juste valeur non amortie correspondante est immédiatement constaté sur l'état du résultat global.

## **o) Régimes applicables au personnel**

### **Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

### **Plan d'assurance maladie après la cessation de service**

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS), qui couvre les prestations d'assurance maladie des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année, conformément à la norme IAS 19R.

Le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés à la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

## **p) Provisions pour cessation de service**

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

## **q) Impôts**

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du statut d'exemption d'impôts directs en vertu de la Convention de 1947 sur les priviléges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord portant création du FIDA, et du statut d'exemption d'impôts directs et indirects en vertu de l'accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA.

## **r) Comptabilisation des recettes**

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

## **s) Actifs corporels et incorporels**

### **Actifs fixes**

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

### **Actifs incorporels**

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

### **Droits d'utilisation**

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation à la date du début de la location (c'est-à-dire à la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent peut être utilisé). Les droits d'utilisation sont calculés au coût de l'actif, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, et ajustés au titre de toute réévaluation du passif au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant du passif au titre des loyers comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements effectués au titre des loyers à la date du début de la location ou antérieurement à cette date, diminués de tout montant reçu à titre d'incitation. Les droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la durée de la location. Pour déterminer la durée d'un contrat de location, le Fonds considère la période non résiliable stipulée dans le contrat, durant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, compte également tenu

des options de renouvellement éventuelles dont l'exercice est raisonnablement certain. Dans le cas particulier des contrats pouvant être renouvelés par tacite reconduction après une période initiale de plusieurs années, la détermination de la durée de la location prend en compte la durée de la première période, l'existence de plans de résiliation du contrat pour l'actif loué et toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement. Il convient de noter que, dans les limites autorisées par la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation d'un actif ou les passifs au titre des loyers se rapportant aux contrats de location suivants:

- contrats de location de courte durée, couvrant une période inférieure à 12 mois;
- contrats de location d'actifs de faible valeur. Un actif est considéré comme ayant une « faible valeur » lorsque sa juste valeur, à l'état neuf, est égale ou inférieure à 5 000 USD.

### **Passif au titre des loyers**

À la date d'entrée en vigueur du bail, le passif au titre des loyers est calculé à la valeur actuelle du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement des passifs financiers du FIDA.

## **NOTE 3**

### **ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRECIATION SIGNIFICATIFS**

#### **a) Estimations et hypothèses**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Il est raisonnablement envisageable que le résultat d'un exercice financier diffère des estimations préalables fondées sur les connaissances disponibles. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entrainer un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

#### **Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:**

**Niveau 1.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels les données significatives sont, pour l'essentiel, observables soit directement, soit indirectement pour pratiquement toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

**Niveau 3.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

## **Évaluation de l'AMACS**

Comme indiqué à la note 2o), le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à l'AMACS à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Une évaluation indépendante des engagements au titre du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année. La méthodologie et les principales hypothèses retenues sont décrites à la note 23c). Les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues figurent à la note 23d).

## **b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables**

### **Comptabilité de couverture**

Pour les instruments comptabilisés en tant qu'instruments de couverture (dérivés) et les éléments couverts (passif lié à l'emprunt), le FIDA calcule la juste valeur à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie fondé sur les taux d'intérêt du marché sous-jacent.

### **Provision pour dépréciation: méthode de la dépréciation**

#### *Gouvernance*

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations par la méthode des pertes de crédit attendues sur une base individuelle. Cette méthode utilisée pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et elle est validée par la Division du Contrôleur financier et par le Bureau de la gestion globale des risques. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

#### *Le modèle des trois catégories*

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale, comme indiqué plus haut à la note 2 g) v). Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 –, une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement, par exemple) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture

de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

En fonction des évaluations qualitatives, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés d'une catégorie à l'autre.

#### *Données d'entrée*

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les pertes attendues sont déterminées sur une base individuelle en fonction de certains paramètres de risque, à savoir la probabilité de défaut (PD), le taux de perte en cas de défaut (PCD), la valeur d'exposition en cas de défaut (ECD) et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

#### **Probabilité de défaut (PD)**

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après.

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

**La perte en cas de défaut (PCD)** est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD a été déterminée sur la base des données historiques du FIDA ainsi que de l'expérience d'autres institutions multilatérales de développement, et est actuellement de 30%.

**L'exposition en cas de défaut (ECD)** est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le **facteur d'actualisation** est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts, sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels pour les encours des prêts, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds en matière d'engagements non utilisés.

**Scénarios macroéconomiques.** La méthode de la dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou dans l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires (couches) à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit et, partant, le classement (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

En se fondant sur un avis d'expert, la direction du FIDA peut attribuer une catégorie différente à des prêts spécifiques qui nécessitent une annulation manuelle en ce qui concerne leur notation à la date d'émission de l'instrument, en raison des différentes notations du risque de crédit attribuées à la contrepartie chaque trimestre.

## NOTE 4

### SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

#### Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1  
Au 31 décembre

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Liquidités non soumises à restrictions	890 912	751 260
Liquidités soumises à restrictions	83	79
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>890 995</b>	<b>751 339</b>
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 588 006	1 500 737
Placements soumis à restrictions	139	137
<b>Sous-total des placements</b>	<b>1 588 145</b>	<b>1 500 874</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 479 140</b>	<b>2 252 213</b>

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2  
Au 31 décembre

<i>Entité</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
FIDA	1 812 065	1 605 425
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	89 293	89 983
Fonds fiduciaire PPTE	2 427	780
Fonds supplémentaires	306 219	328 174
Fonds fiduciaire espagnol	31 993	38 538
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	9 590	10 371
Programme pour la résilience du monde rural	109 291	122 216
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	112 265	49 796
ITAA	5 997	6 930
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 479 140</b>	<b>2 252 213</b>

#### a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie locale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

#### b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2024, les liquidités et les placements, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 2 479 millions d'USD (contre 2 252 millions d'USD en 2023), répartis comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Liquidités non soumises à restrictions	890 912	751 260
Titres à revenu fixe	1 516 961	1 283 259
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(1 381)	5 118
Dépôts à terme et autres effets bancaires non soumis à restrictions	58 468	185 373
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	38	280
(Perte)/gain latent sur swaps	13 920	26 706
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 478 918</b>	<b>251 996</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	13	408
Sommes à payer sur achats de titres	(99)	(588)
<b>Total des placements</b>	<b>2 478 832</b>	<b>251 816</b>

### c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Renminbi chinois	12 324	13 310
Euro	676 422	698 368
Yen japonais*	6 615	8 111
Livre sterling*	8 609	13 688
Dollar des États-Unis	1 773 621	1 518 334
Franc suisse	20	5
Dollar australien	1 207	
Couronne suédoise	9	
Dong vietnamien	5	
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>2 478 832</b>	<b>2 251 816</b>

\* Ce montant comprend les positions ouvertes sur contrats de change à terme moins les positions ouvertes en dollar des États-Unis pour un montant équivalent.

### d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
1 an ou moins	1 398 037	1 332 965
1 à 5 ans	1 031 925	861 991
5 à 10 ans	46 552	55 989
Plus de 10 ans	2 318	871
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>2 478 832</b>	<b>2 251 816</b>

Au 31 décembre 2024, la durée moyenne des placements en liquidés non soumises à restriction

ou en titres à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 15 mois (15 mois en 2023).

### e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à différents risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de garde et risque de liquidité.

Le Fonds gère son portefeuille conformément à son Exposé de la politique de placement et aux lignes directrices y afférentes, qui ont pour objet de réduire différents risques financiers en imposant, entre autres, des restrictions sur les instruments admissibles.

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices.
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g), Risque de crédit.
3. La valeur à risque conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La duration mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

### f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2024 et 2023. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur nette des actifs.

Tableau 6

Classe d'actifs	<i>Allocation</i>	
	%	En millions d'USD
Liquidités	31,0	561,2
Swaps	0,7	13,2
Dépôts à terme	0,0	0,9
Contrats à terme	0,0	0
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	64,3	1 164,3
Obligations d'entreprises	4,0	72,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 812,0</b>
Sommes à recevoir (sommes à payer) à revenu fixe	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 812,0</b>

Tableau 7

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	29,2	469,3
Swaps	1,6	25,5
Dépôts à terme	2,8	44,3
Contrats à terme	0	0
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	56,5	907,5
Obligations d'entreprises	9,9	158,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 605,4</b>
Sommes à recevoir à revenu fixe	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 605,4</b>

Tableau 8

**Indices de référence par portefeuille**

Classe d'actifs	Indice de référence
Tranche opérationnelle (USD)	Indice ICE BofA relatif au Trésor américain sur 0-1 an
Tranche opérationnelle en EUR	Indice ICE BofA relatif aux États membres de la zone euro AAA-AA sur 0-1 an
Tranche prudentielle (USD)	Indice ICE BofA relatif au Trésor américain sur 0-1 an
Tranche prudentielle en EUR	Indice ICE BofA relatif aux États membres de la zone euro AAA-AA sur 0-1 an
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofA relatif au Trésor américain 0-1 an
AMACS	Indice propre au FIDA relatif aux titres multimarchés diversifiés de l'AMACS

L'exposition au risque de marché est gérée par la modification de la duration du portefeuille.

En matière de duration, les limites supérieures sont les suivantes:

- Tranche opérationnelle: la duration effective ne dépassera pas 1 an.
- Tranche prudentielle: la duration effective ne dépassera pas deux ans. \*

\* Cette limite est celle des lignes directrices du Trésor américain, dont la prudence est supérieure. La duration maximale autorisée dans le cadre d'investissement est de cinq ans.

La duration effective du portefeuille de placements (FIDA seulement) aux 31 décembre 2024 et 2023 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9.

Tableau 9

**Duration moyenne des placements et duration de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)**

Au 31 décembre

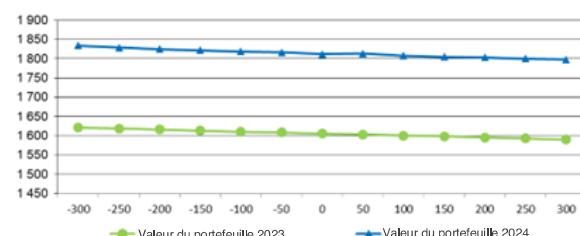
Portefeuille	Portefeuille		Valeur de référence	
	2024	2023	2024	2023
Tranche opérationnelle	-	-	-	-
Tranche prudentielle en USD	0,5	0,5	0,4	0,5
Tranche prudentielle en EUR	0,6	0,3	0,5	0,4
Banque mondiale – RAMP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>

L'analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de liquidités au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Tableau 10  
**Analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA**

Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du portefeuille (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	2024		2023	
			Variation de la valeur du portefeuille (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	22	1834	16	1 621		
-250	17	1829	13	1 618		
-200	13	1825	10	1 616		
-150	10	1822	8	1 613		
-100	7	1819	5	1 610		
-50	4	1816	3	1 608		
<b>0</b>	<b>1812</b>			<b>1 605</b>		
50	-1	1813	-3	1 603		
100	-4	1808	-5	1 600		
150	-7	1805	-8	1 598		
200	-9	1803	-10	1 595		
250	-12	1800	-12	1 593		
300	-14	1798	-15	1 590		

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1  
**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**  
(en millions d'USD)

Au 31 décembre 2024, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 14 millions d'USD du fait des pertes

enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 22 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

### g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11  
**Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement**  
(critères en vigueur au 31 décembre 2024)

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales <sup>a</sup>
<b>Instruments du marché monétaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts à vue</li> <li>• Dépôts à terme</li> <li>• Certificats de dépôt,</li> <li>• Effets de commerce</li> <li>• Bons du Trésor</li> </ul>	
Fonds du marché monétaire (fonds à valeur liquidative constante, à court terme uniquement).	A/A3
Opérations de rachat et de rachat inversé	A-/A3
<b>Instruments du marché des changes</b>	
Opération de change au comptant	A-/A3
<b>Titres à revenu fixe:</b> nominaux ou indexés sur l'inflation	
Obligations d'États et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A/A3
Titres d'émetteurs supranationaux	A/A3
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des États ou des agences)	AAA/Aaa
Obligations sécurisées	A AAA/Aaa
Obligations d'entreprises	A/A3
Obligations émises ou garanties par des institutions financières ou des banques de dépôt	A-/A3
Obligations remboursables à vue	A/A3
Obligations indexée sur l'inflation	A-/A3

**Dérivés:** à des fins de couverture seulement

- Contrats de devises à terme
- Swaps de change
- Contrats de change à terme
- Contrats de taux à terme
- Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés
- Swaps de taux d'intérêt
- Swaps de devises
- Swaps de défaut de crédit
- Options de gré à gré

A-/A3 (note de la contrepartie)

Opérations de rachat et de rachat inversé A-/A3 (note de la contrepartie)

<sup>a</sup>

La note de crédit qui est comparée à la note plancher est la note de crédit moyenne calculée à partir des notes disponibles auprès des quatre agences dont les notes servent à calculer les notes de crédit composites de Bloomberg (« Bloomberg Composite Credit Ratings »), à savoir Standard & Poor's (S&P), Moody's, Fitch et DBRS. Le titre, l'émetteur, la contrepartie ou le rehausseur de crédit doivent être notés par au moins deux des trois agences suivantes: S&P, Moody's ou Fitch.

Au 31 décembre 2024, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 12).

Tableau 12  
**Notes de crédit moyennes<sup>a</sup> par classe d'actifs**  
Aux 31 décembre 2024 et 2023

Portefeuille <sup>b</sup>	Note de crédit moyenne <sup>a</sup>	
	2024	2023
Tranche des transaction	A-	P-1
Tranche opérationnelle	AA+	
Tranche prudentielle en EUR	AA	Aa3
Tranche prudentielle en USD	AA+	Aa1

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2024 et 2023.

<sup>b</sup> L'intitulé des portefeuilles suit le nouvel Exposé de la Politique de placement.

### h) Risque de change

L'exposition du FIDA au risque de change sur les portefeuilles de liquidités et de placements est présentée au tableau 4 de la note 4.

Le risque de change désigne le risque de pertes découlant de la variation des taux de change. Le Cadre de gestion actif-passif du FIDA est fondé sur le principe consistant à gérer correctement la composition par devise de ses actifs et passifs en vue de limiter les pertes résultant de fluctuations ou d'une réduction non souhaitée de la capacité de financement du Fonds.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le Fonds entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que la composition en monnaies de ses entrées de fonds projetées concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir.

### i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face, s'il y a lieu,

aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux remboursements de dettes et aux dépenses administratives.

Le risque de liquidité du FIDA est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). En 2021, le FIDA a prescrit dans sa politique en matière de liquidités que le montant des actifs très liquides détenus dans son portefeuille devait demeurer à un niveau supérieur à 100% du montant prévu des décaissements de prêts et dons des 12 mois suivants ainsi que des remboursements de dette venant à échéance au cours de cette période.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2024 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 1 112 millions d'USD, qui est couverte par le solde du portefeuille de placements (1 812,0 millions d'USD).

#### j) Adéquation des fonds propres

Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio de fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Dans le but de garantir une solide capitalisation du Fonds et le maintien systématique d'une bonne note de crédit, la trajectoire d'utilisation des fonds propres est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, ce qui indique que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques essentiels et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2024, le ratio d'endettement (dette/fonds propres disponibles) du FIDA se trouvait dans les limites établies dans sa Politique d'adéquation des fonds propres.

### NOTE 5

#### TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
FIDA	-	-
Fonds supplémentaires	8 717	9 300
(Pertes)/gains latents	(3 527)	(3 437)
<b>Titres de participation et de placement</b>	<b>5 190</b>	<b>5 863</b>

### NOTE 6

#### BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR AU TITRE DES CONTRIBUTIONS

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	70 860	102 523
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>70 860</b>	<b>102 523</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	884 059	427 060
Contributions supplémentaires	441 873	433 943
<b>Total</b>	<b>1 325 932</b>	<b>861 003</b>
<b>Instruments de contribution conditionnels</b>	<b>(181 047)</b>	<b>(85 598)</b>
<b>Total billets à ordre et contributions à recevoir</b>	<b>1 215 745</b>	<b>877 928</b>

#### a) Reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice G. FIDA12 est entrée en vigueur le 18 août 2021. La Consultation sur FIDA13 s'est tenue durant l'exercice 2023, et la résolution sur FIDA13 a été adoptée à la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs, en février 2024.

#### b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice G.

#### c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée, abstraction faite des sommes visées à la note 7. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

#### d) Risque de change

L'appendice G – État des contributions – présente des informations détaillées sur la composition par monnaie des billets à ordre et sommes à recevoir au titre des contributions. Le risque de change global auquel le FIDA est exposé est décrit à la note 4 h).

#### e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2024, le montant des contributions à recevoir et des billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 181,0 millions d'USD (85,6 millions au 31 décembre 2023).

**NOTE 7****PROVISIONS POUR  
DÉPRÉCIATION DES  
CONTRIBUTIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Solde en début d'exercice	(117 659)	(120 145)
Augmentation/(diminution) nette de la provision	(80)	2 486
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>(117 739)</b>	<b>(117 659)</b>
<b>Décomposé comme suit:</b>		
Billets à ordre des contribuants (a)	(31 993)	(31 993)
Sommes à recevoir des contribuants (b)	(85 746)	(85 666)
<b>Total</b>	<b>(117 739)</b>	<b>(117 659)</b>

**a) Provisions au titre des billets à ordre**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	(29 358)	(29 358)
<b>Total</b>	<b>(29 358)</b>	<b>(29 358)</b>
<b>Troisième reconstitution des ressources</b>		
République populaire démocratique de Corée	(600)	(600)
État de Libye	(2 035)	(2 035)
<b>Total</b>	<b>(2 635)</b>	<b>(2 635)</b>
<b>Total</b>	<b>(31 993)</b>	<b>(31 993)</b>

**b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	(83 167)	(83 167)
<b>Troisième reconstitution des ressources</b>		
Iran (République islamique d')	(2 400)	(2 400)
<b>Douzième reconstitution des ressources</b>		
Mauritanie*	(99)	-
Gabon	(179)	-
<b>Total</b>	<b>(85 746)</b>	<b>(85 666)</b>

\* Solde réglé en février 2024.

**NOTE 8****AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Sommes à recevoir sur cessions de titres	13	408
Créances pour remboursement des dépenses du siège	9 440	9 571
Autres sommes à recevoir	16 401	9 324
<b>Total</b>	<b>25 854</b>	<b>19 303</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

**NOTE 9****a) Immobilisations et actifs incorporels**

Tableau 1

	En millions d'USD		
	1 <sup>er</sup> janv. 2024	Augmentation/ (diminution)	31 déc. 2024
<b>Coût</b>			
Informatique – matériel	8,6	1,6	10,2
Informatique – logiciels	33,8	4,3	38,1
Véhicules	2,3	0,4	2,7
Mobilier et installations	1,7	0,4	2,1
Aménagement des locaux loués	2,0	(0,1)	1,9
<b>Coût total</b>	<b>48,4</b>	<b>6,6</b>	<b>55,0</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Informatique – matériel	(6,6)	(1,0)	(7,6)
Informatique – logiciels	(24,5)	(4,7)	(29,2)
Véhicules	(1,5)	(0,2)	(1,7)
Mobilier et installations	(0,7)	(0,2)	(0,9)
Aménagement des locaux loués	(1,5)	(0,1)	(1,6)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(34,8)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(41,0)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>13,6</b>	<b>0,4</b>	<b>14,0</b>
En millions d'USD			
2023	1 <sup>er</sup> janv. 2023	Augmentation/ (diminution)	31 déc. 2023
<b>Coût</b>			
Informatique – matériel	7,0	1,6	8,6
Informatique – logiciels	31,7	2,1	33,8
Véhicules	1,6	0,7	2,3
Mobilier et installations	1,0	0,7	1,7
Aménagement des locaux loués	2,0	-	2,0
<b>Coût total</b>	<b>43,3</b>	<b>5,1</b>	<b>48,4</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Informatique – matériel	(5,9)	(0,7)	(6,6)
Informatique – logiciels	(22,2)	(2,3)	(24,5)
Véhicules	(1,2)	(0,3)	(1,5)
Mobilier et installations	(0,6)	(0,1)	(0,7)
Aménagement des locaux loués	(1,4)	(0,1)	(1,5)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(31,3)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(34,8)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>12,0</b>	<b>1,6</b>	<b>13,6</b>

**b) Droits d'utilisation et dettes au titre des loyers**

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement les droits issus de l'accord de location-exploitation du bâtiment du siège.

Tableau 2

	En millions d'USD		
	1 <sup>er</sup> janv. 2024	Augmentati on/ (diminution)	Variations de change
<b>Coût</b>			
Droits d'utilisation	116,4	31,4	(7,2)
<b>Amortissement cumulé</b>			
Droits d'utilisation	(44,8)	(6,2)	2,7
<b>Droits d'utilisation nets (actif)</b>	<b>71,6</b>	<b>25,2</b>	<b>(4,5)</b>
<b>Passif au titre des loyers *</b>	<b>(72,3)</b>	<b>(26,2)</b>	<b>4,4</b>
*Sur le total ci-dessus, 8,1 millions d'USD est à payer au plus tard un an après la date du bilan..			

	En millions d'USD		
	1 <sup>er</sup> janv. 2023	Augmentati on/ (diminution)	Variations de change
<b>Coût</b>			
Droits d'utilisation	112,6	0,1	3,7
<b>Amortissement cumulé</b>			
Droits d'utilisation	(34,2)	(9,1)	(1,5)
<b>Droits d'utilisation nets (actif)</b>	<b>78,4</b>	<b>(9,0)</b>	<b>2,2</b>
<b>Passif au titre des loyers</b>	<b>(79,1)</b>	<b>9,5</b>	<b>(2,7)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>			
<b>13,6</b>			

**NOTE 10****PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2024	2023
FIDA	8 686 169	8 643 284
Fonds fiduciaire espagnol	-190 558	217 425
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	23 082	10 778
<b>Total</b>	<b>8 899 809</b>	<b>8 871 487</b>

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements.

**b) Prêts souverains**

Tableau 2

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2024	2023
Prêts approuvés	17 955 681	16 811 898
Solde non décaissé*	(4 874 966)	(4 014 347)
Remboursements	(4 432 018)	(4 196 448)
	<b>8 648 697</b>	<b>8 601 103</b>
Intérêts/principal à recevoir	37 472	42 181
<b>Encours des prêts</b>	<b>8 686 169</b>	<b>8 643 284</b>

\* Ce solde comprend un montant de 2,7 milliards d'USD (contre 3,0 milliards d'USD en 2023) correspondant aux engagements pour les décaissements de prêts et un montant de 2,1 milliard d'USD (contre 1,0 milliard d'USD en 2023) pour les prêts approuvés, mais pour lesquels les conditions régissant les décaissements ne sont pas encore remplies.

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

Tableau 3

<b>Fonds fiduciaire espagnol</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Prêts approuvés	280 464	299 684
Solde non décaissé		(382)
Remboursements	(90 724)	(82 898)
	<b>189 740</b>	<b>216 404</b>
Intérêts/principal à recevoir	818	1 021
<b>Encours des prêts</b>	<b>190 558</b>	<b>217 425</b>

### c) Prêts non souverains

Tableau 4

<b>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Prêts approuvés à décaisser	34 419	25 866
Solde non décaissé	(11 107)	(15 252)
Remboursements	(500)	
	<b>22 812</b>	<b>10 614</b>
Intérêts/principal à recevoir	270	164
<b>Encours des prêts</b>	<b>23 082</b>	<b>10 778</b>

### d) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

<b>Montants consolidés</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
FIDA	(139 198)	(163 866)
Fonds fiduciaire espagnol	(269)	(10 214)
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	(3 604)	(1 154)
<b>Provision cumulée pour dépréciation</b>	<b>(149 071)</b>	<b>(175 234)</b>
Provision relative à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	(8 077)	(10 746)
<b>Total</b>	<b>(157 148)</b>	<b>(185 980)</b>

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b

<b>Montants consolidés</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>(185 980)</b>	<b>(154 170)</b>
Variation de la provision	(20 691)	(30 302)
Variations de change	8 141	(1 508)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>(157 148)</b>	<b>(185 980)</b>

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

**Catégorie 1:** la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

**Catégorie 2:** la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

**Catégorie 3:** la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Les tableaux ci-après fournissent des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par prêt souverain.

Tableau 6

<b>Prêts souverains</b>	<i>2024 (en millions d'USD)</i>		
	<i>Fonds fiduciaire espagnol</i>	<i>FIDA</i>	<i>Total</i>
Catégorie 1	(3,7)	(0,1)	(3,8)
Catégorie 2	(71,7)	(1,1)	(72,8)
Catégorie 3	(63,8)	(5,1)	(68,9)
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>(139,2)</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(145,5)</b>
Allégement de la dette d'Haïti	(8,1)	-	(8,1)
<b>Total</b>	<b>(147,3)</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(153,6)</b>

Tableau 7

<b>Prêts souverains</b>	<i>2023 (en millions d'USD)</i>		
	<i>Fonds fiduciaire espagnol</i>	<i>FIDA</i>	<i>Total</i>
Catégorie 1	(5,2)	(0)	(5,2)
Catégorie 2	(64,3)	(0,8)	(65,1)
Catégorie 3	(94,4)	(9,4)	(103,8)
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>(163,9)</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(174,1)</b>
Allégement de la dette d'Haïti	(10,7)	-	(10,7)
<b>Total</b>	<b>(174,6)</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(184,8)</b>

Les tableaux ci-après fournissent une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre (2024 et 2023).

Tableau 8

<b>Prêts souverains</b>	<i>2024 (en millions d'USD)</i>	
	<i>Exposition</i>	<i>Provision</i>
Catégorie 1	7 630,6	3,7
Catégorie 2	3 528,2	72,9
Catégorie 3	285,0	68,9
<b>Total</b>	<b>11 443,8</b>	<b>145,5</b>
Exposition:		
Encours des prêts	8 737,8	
Engagements de prêts	2 706,0	
<b>Total</b>	<b>11 443,8</b>	

Tableau 9

Prêts souverains	2023 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	7 960,6	5,2
Catégorie 2	3 321,9	65,1
Catégorie 3	345,5	103,8
<b>Total</b>	<b>11 628,0</b>	<b>174,1</b>
Exposition:		
Encours des prêts	8 817,5	
Engagements de prêts	2 810,5	
<b>Total</b>	<b>11 628,0</b>	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Prêts souverains	2024 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
<b>Exposition au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>7 960,6</b>	<b>3 321,9</b>	<b>345,5</b>	<b>11 628,0</b>
Pays PPTE		1,6	1,6	
Transfert vers la catégorie 1	101,5	(101,5)	-	
Transfert vers la catégorie 2	(418,5)	552,2	(133,7)	-
Transfert vers la catégorie 3		(84,9)	84,9	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	684,7			684,7
Remboursements d'amortissements	(327,6)	(113,1)	(1,5)	(442,2)
Annulations	(167,1)	(0,1)		(167,2)
Devises	(203,0)	(47,9)	(10,2)	(261,1)
<b>Exposition au 31 décembre 2024</b>	<b>7 630,6</b>	<b>3 528,2</b>	<b>285,0</b>	<b>11 443,8</b>

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

En millions d'USD	Scénario fondé sur des pondérations probabilistes		
	Neutre	Optimiste	Pessimiste
Catégorie 1	3,2	2,8	5,4
Catégorie 2	72,6	71,1	75,1
Catégorie 3	168,9	68,9	68,9
<b>Total</b>	<b>144,6</b>	<b>142,7</b>	<b>149,4</b>
			<b>145,5</b>

La provision cumulée pour dépréciation des prêts du portefeuille du secteur privé s'élevait à 3,6 millions d'USD (catégorie 1 – 2,4 millions d'USD et catégorie 3 – 1,2 million d'USD) pour une exposition totale de 25,8 millions d'USD.

### e) Situation de non-comptabilisation

Les prêts classés en catégorie 3 sont en situation de non-comptabilisation; le produit de ces prêts n'est pas comptabilisé dans l'état du résultat global.

### f) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance. On trouvera à l'appendice H un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

### g) Risque de change

L'appendice H – État des prêts – présente des informations détaillées sur l'encours des prêts. Le risque de change global auquel le FIDA est exposé est décrit à la note 4 h).

## NOTE 11

### INITIATIVE PPTE

#### a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 260,2 millions d'USD au cours de la période 1998-2024. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs. Les contributions s'élevaient à 301,5 millions d'USD. Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire PPTE s'est élevé à 8,6 millions d'USD (8,5 millions d'USD en 2023).

L'appendice I contient un état récapitulatif des allégements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allégements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'initiative renforcée pour la réduction de la dette de l'Érythrée. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2024 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allégement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 18,9 millions d'USD (19,4 millions d'USD en 2023), en faveur de l'Érythrée.

#### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2024	2023
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>(101 377)</b>	<b>(108 893)</b>
Variation de la provision	10 336	8 101
Point de décision au cours de l'année		
Variations de change	2 797	(585)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>(88 244)</b>	<b>(101 377)</b>

## NOTE 12

### INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

	<i>En millions d'USD</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placement à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
2024			
<b>Niveau 1</b>			
Liquidités et soldes bancaires	891		
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		1 548	
<b>Total</b>	<b>891</b>	<b>1 593</b>	<b>8 654</b>
<b>Autres passifs financiers</b>			
		18	

Tableau 2

	<i>En millions d'USD</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placement à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
2023			
<b>Niveau 1</b>			
Liquidités et soldes bancaires	751		
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		1 455	
<b>Total</b>	<b>751</b>	<b>1 523</b>	<b>8 584</b>
<b>Autres passifs financiers</b>			
		16	

Le passif lié à l'emprunt, les autres passifs financiers et les dons non décaissés sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

### NOTE 13

## MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Sommes à payer sur achats de titres	(99)	(588)
Engagements au titre de l'AMACS	(104 739)	(109 089)
Autres sommes à payer et engagements exigibles	(90 938)	(90 319)
<b>Total</b>	<b>(195 776)</b>	<b>(199 996)</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 155,7 millions d'USD (contre 157,1 millions d'USD en 2023) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

### NOTE 14

## DONS NON DÉCAISSES

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	(37 913)	(49 039)
Fonds supplémentaires	(287 819)	(256 634)
Programme pour la résilience du monde rural	(51 488)	(41 161)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>(377 220)</b>	<b>(346 834)</b>

### NOTE 15

## RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	(99 296)	(65 260)
Fonds supplémentaires	(420 814)	(462 225)
Programme pour la résilience du monde rural	(82 515)	(104 489)
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	(52 366)	(34 324)
ITAA	(9 220)	(10 517)
Écritures de consolidation	115 987	101 532
<b>Recettes reportées</b>	<b>(548 224)</b>	<b>(575 283)</b>

### NOTE 16

## PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Pour les placements privés couverts par des instruments dérivés de swap de taux d'intérêt et de devises qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon la norme IFRS 9, le solde représente la valeur de couverture du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Passif lié à l'emprunt à coût amorti		
FIDA	(1 802 631)	(1 900 638)
Fonds fiduciaire espagnol	(200 695)	(230 044)
Fonds fiduciaire pour le secteur privé;	(66 533)	
<b>Sous-total passif lié à l'emprunt à coût amorti</b>	<b>(2 069 859)</b>	<b>(2 130 682)</b>
Passif lié à l'emprunt (en comptabilité de couverture )		
FIDA	(640 490)	(349 067)
<b>Total du passif lié à l'emprunt</b>	<b>(2 710 349)</b>	<b>(2 479 749)</b>

Le tableau 2 ci-dessous fournit des précisions supplémentaires sur le passif lié à l'emprunt émis sous forme de placements privés et sur les swaps qui les couvrent.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Passif lié à l'emprunt – comptabilité de couverture</b>		
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>(349 067)</b>	<b>(141 901)</b>
Nouvelles émissions	(303 125)	(194 416)
Amortissement	-	
Intérêts à payer	(5 014)	(4 152)
Ajustements de change	26 820	(4 103)
Ajustement de la comptabilité de couverture	(10 104)	(4 495)
<b>Sous-total passif lié à l'emprunt (en comptabilité de couverture)</b>	<b>(640 490)</b>	<b>(349 067)</b>

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 3

Passif lié à l'emprunt à coût amorti	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
FIDA		
0-1 an	(48 342)	(51 487)
2-3 ans	(76 686)	(44 030)
3-4 ans	(91 339)	(80 776)
4-5 ans	(102 437)	(95 429)
5-10 ans	(709 636)	(583 678)
Plus de 10 ans	(774 191)	(1 045 238)
<b>Sous-total</b>	<b>(1 802 631)</b>	<b>(1 900 638)</b>
Passif lié à l'emprunt – comptabilité de couverture		
0-1 an	(9 020)	(4 471)
2-4 ans		
5-10 ans	(344 054)	(100 000)
Plus de 10 ans	(282 826)	(48 837)
<b>Sous-total</b>	<b>(635 900)</b>	<b>(353 308)</b>
Passif lié à l'emprunt – ajustement de la comptabilité de couverture		
	(4 590)	4 241
<b>Sous-total</b>	<b>(640 490)</b>	<b>(349 067)</b>
<b>Total</b>	<b>(2 443 121)</b>	<b>(2 249 705)</b>

## NOTE 17

### AUTRES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS

Ce solde représente la juste valeur des produits dérivés comptabilisés comme couvertures de la juste valeur des produits dérivés détenus en relation avec des passifs liés à l'emprunt.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Autres actifs financiers</b>		
Swaps de devises à taux variable		16 859
<b>Autres passifs financiers</b>		
Juste valeur en relation avec le passif lié à l'emprunt	(652)	(15 599)
Swaps de devises à taux variable	(8 537)	
<b>Total</b>	<b>(18 189)</b>	<b>1 260</b>

Le tableau 2 fournit des informations sur la relation de couverture désignée des instruments.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>		
	2024	Valeur comptable des éléments d'actif (de passif)	Ajustement de couverture
	Valeur notionnelle		
Swaps de devises à taux variable	(323 330)	3 054	(13 027)
Swaps de devises à recevoir/(à payer)		(11 591)	
<b>Sous-total</b>	<b>(323 330)</b>	<b>(8 537)</b>	<b>(13 027)</b>
Couverture de la juste valeur – risque de taux d'intérêt	(303 550)	(8 874)	8 437
Swaps de taux d'intérêt à recevoir/(à payer)		(778)	
<b>Sous-total</b>	<b>(303 550)</b>	<b>(9 652)</b>	<b>8 437</b>
<b>Total</b>	<b>(626 880)</b>	<b>(18 189)</b>	<b>(4 590)</b>
	<i>En milliers d'USD</i>		
	2023	Valeur comptable des éléments d'actif (de passif)	Ajustement de couverture
	Valeur notionnelle		
Swaps de devises à taux variable	(198 837)	8 828	(10 601)
Swaps de devises à recevoir/(à payer)		8 031	
<b>Autres actifs financiers</b>			<b>16 859</b>
Swaps de taux d'intérêt – couverture de la juste valeur	(150 000)	(15 432)	14 842

Swaps de taux d'intérêt à recevoir/(à payer)	(167)
Autres passifs financiers	(15 599)
Total	(348 837) 1 260 4 241

## NOTE 18

### PRODUIT DES PRÊTS

Ce solde représente les montants échus et reçus à titre d'intérêts sur le portefeuille de prêts.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	131 729	123 572
Fonds fiduciaire espagnol	4 456	4 356
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	823	0
<b>Total</b>	<b>137 008</b>	<b>127 928</b>

## NOTE 19

### PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

#### a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2024, les fonds gérés du portefeuille du FIDA s'élevaient à 1 812 millions d'USD (1 1605 millions d'USD en 2023).

#### b) Instruments dérivés

Le FIDA procède à des investissements de portefeuille dans des instruments dérivés à des fins d'atténuation des risques, principalement pour gérer la duration du portefeuille des actifs et des passifs et du portefeuille de liquidités multimarché, ainsi que pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA; ces produits dérivés ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments de couverture.

##### i) Contrats à terme normalisés

Le montant des contrats à terme au FIDA était très faible au 31 décembre 2024. Durant l'exercice 2024, les gains réalisés au titre des contrats à terme se sont établis à 0 million d'USD (contre des pertes réalisées de 0 million d'USD en 2023).

##### ii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables. Les tableaux suivants fournissent des informations sur les relations avec les instruments de couverture désignés.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>
<b>Montant notionnel en cours des swaps</b>	<b>1 150 941</b>
<b>Actifs dérivés</b>	
Swaps de taux d'intérêt	16 864
<b>Passifs dérivés</b>	
Swaps de taux d'intérêt	(2 944)
<b>(Pertes)/gains nets latents sur les swaps</b>	<b>13 920</b>
Fourchette des échéances des swaps	0,1 à 14,4 ans

Le tableau ci-dessous récapitule le montant notionnel de l'instrument de couverture, en fonction de l'échéancier des remboursements.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>			
	<i>Moins de 1 an</i>	<i>1-2 ans</i>	<i>2-5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Swaps de taux d'intérêt 2024	128 039	189 263	321 407	512 232
Swaps de taux d'intérêt 2023	80 000	126 800	345 700	364 029

#### iii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2024, les contrats à terme de gré à gré affichaient une perte latente de 0,1 million en 2023 – 3,3 millions d'USD. À la même date, leurs échéances étaient de 152 jours (186 jours au 31 décembre 2023).

#### c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 493,6 millions d'USD (produit brut de 85,4 millions d'USD en 2023).

Tableau 3

<i>Juste valeur</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	60 273	51 858
(Pertes)/gains réalisés et latents sur contrats à terme/options/swaps	11 029	2 532
Plus-value//(moins-value) sur titres à revenu fixe	8 370	(10 282)
Plus-value//(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	13 939	41 299
<b>Total</b>	<b>93 611</b>	<b>85 407</b>

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées:

Tableau 4

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	89 061	79 635
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 236	4 409
Fonds fiduciaire PPTE	61	51
Fonds fiduciaire espagnol	822	894
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	17	34
ASAP	158	236
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	0	0
Fonds supplémentaires	256	149
<b>Total</b>	<b>93 611</b>	<b>85 407</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA uniquement s'est établi à 4,71% net de charges en 2024 (rendement de 2,17% net de charges en 2023).

## NOTE 20

### RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

<i>Montants consolidés</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Remboursement par le gouvernement hôte	8 133	8 294
Recettes provenant d'autres sources	10 491	2 943
<b>Total</b>	<b>18 624</b>	<b>11 237</b>

## NOTE 21

### RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	170	86
ASAP	30 961	7 153
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	1 219	7 500
ITAA	1 634	1 202
Fonds supplémentaires	208 490	199 743
<b>Total</b>	<b>242 474</b>	<b>215 684</b>

## NOTE 22

### DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice K. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
FIDA	206 676	196 090
Autres entités	31 866	25 618
<b>Total</b>	<b>238 542</b>	<b>221 708</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

Le solde ci-dessus tient compte, pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, 91 280 EUR en frais d'audit externe (contre 90 560 EUR pour l'exercice 2023) et 79 870 EUR en frais d'attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière (contre 79 240 pour l'exercice 2023).

## NOTE 23

### EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

#### a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS.

En 2024, les effectifs en équivalent temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

<i>Équivalent temps plein</i>	<i>Cadre organique</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
Budget administratif du FIDA	477	177	654
Cadres associés/gestionnaires de programmes spéciaux	22		22
Autres	49	9	58
<b>Total 2024</b>	<b>548</b>	<b>186</b>	<b>734</b>
<b>Total 2023</b>	<b>508</b>	<b>184</b>	<b>692</b>

#### b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

#### c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2023. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse

des pensions en 2024 s'est élevé à 18,0 millions d'USD (contre 16,2 millions d'USD en 2023).

#### **d) Plan d'assurance maladie après la cessation de service**

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2024, par une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 4,3% pour le personnel international et 5,6% pour le personnel national; rendement des placements: 5,4%; augmentation des frais médicaux: 4,4%; inflation: 3,8%; taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2024 était de 104,7 millions d'USD. Les états financiers des exercices 2024 et 2023 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(104 739)	(109 089)
Actifs du plan*	89 305	89 996
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(15 434)</b>	<b>(19 093)</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture (déficit)</b>	<b>(19 093)</b>	<b>(19 161)</b>
Charges d'intérêts	(637)	(840)
Coût actuel des prestations	(2 642)	(4 016)
Gain/(perte) actuariel	7 629	(1 361)
Intérêts sur soldes	3 067	4 226
Variations de change	(3 758)	2 059
<b>Solde de clôture (déficit)</b>	<b>(15 434)</b>	<b>(19 093)</b>
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Provision totale au 1 <sup>er</sup> janvier	(109 089)	(102 872)
Charges d'intérêts	(637)	(840)
Coût actuel des prestations	(2 643)	(4 016)
Gain/(perte) actuariel	7 629	(1 361)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(104 739)</b>	<b>(109 089)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total de l'actif au 1 <sup>er</sup> janvier	89 996	83 711
Contributions versées	3 067	4 226
Intérêts sur soldes	(3 758)	2 059
Variations de change		
<b>Total de l'actif au 31 décembre</b>	<b>89 305</b>	<b>89 996</b>

\* Le solde des actifs du plan comprend les montants nets à recevoir et à verser au titre des opérations en attente de liquidation.

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la politique de placement du FIDA relatif au Fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs de temps à autre.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2024, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 2,6 millions d'USD (4,0 millions d'USD en 2023).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2024, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les besoins de financement est de 70,7 millions d'USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs

appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2024 s'élève à 89,3 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements en termes actuariels.

#### **e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS**

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements au titre de l'AMACS au 31 décembre 2024:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux: 2,8% au lieu de 3,8%	(18,4)
4,8% au lieu de 3,8%	24,0

#### **NOTE 24**

#### **FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Frais de gestion des placements	490 461	441 490
Autres charges	4 493	1 712 583
<b>Total</b>	<b>2 204 954</b>	<b>6 274 202</b>

#### **NOTE 25**

#### **DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

<i>Dépenses (annulations)</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Dons nets du FIDA	13 900	5 185
Fonds supplémentaires <sup>a</sup>	173 557	165 185
ASAP	28 457	3 830
<b>Total des dons</b>	<b>215 914</b>	<b>174 200</b>

Les dépenses au titre des dons aux pays surendettés (anciennement CSD) sont présentées ci-dessous:

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Dépenses au titre des dons consentis aux pays surendettés	172 516	178 062
<b>Total</b>	<b>172 516</b>	<b>178 062</b>

#### **NOTE 26**

#### **GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

Année	Dollar des États-Unis
2024	1.30183
2023	1,34400
2022	1,33520

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
FIDA	(209 894)	42 494
Autres entités	(15 572)	11 940
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>54</b>	
	<b>(225 466)</b>	<b>434(358 431)</b>

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Variation de change pour l'année:</b>		
Encaisse et placements	(63 251)	27 949
Montants nets à recevoir/à payer	(900)	1 088
Encours des prêts et des dons	(246 600)	63 262
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	(25 844)	4 709
Contributions des États membres	23 702	(4 187)
Passif au titre d'emprunts	87 427	(38 387)
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(225 466)</b>	<b>54 434</b>

## NOTE 27

### DÉPENSES AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE

Ce solde correspond au montant des allégements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allégements ou compléments d'allégement consentis au titre de l'Initiative PPTE, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

## NOTE 28

### CHARGES D'INTÉRÊT LIÉES AU PASSIF FINANCIER

Ce montant représente le solde des charges d'intérêts courus et des frais encourus pour le passif lié à l'emprunt ainsi que pour le passif au titre des loyers.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
Charges d'intérêt liées à l'emprunt	99 855	84 927
Charges d'intérêt liées au passif au titre des loyers	3 940	229
<b>Total</b>	<b>103 795</b>	<b>85 156</b>

## NOTE 29

### GAINS/(PERTES) NETS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le solde du tableau ci-dessous représente la juste valeur des produits dérivés ainsi que les variations correspondantes de la valeur de couverture de l'actif ou du passif couvert attribuable au risque de couverture spécifique. Pour plus de précisions, voir la note 16.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
<b>Swaps de taux d'intérêt</b>		
Ajustement de couverture relatif à l'emprunt	6 406	(6 508)
Ajustement à la juste valeur des produits dérivés	(6 557)	6 566
Charges (revenus) d'intérêts des produits dérivés	4 444	3 521
<b>Sous-total</b>	<b>4 293</b>	<b>3 579</b>
<b>Swaps de devises</b>		
Ajustement de couverture relatif à l'emprunt	3 697	11 003
Ajustement à la juste valeur des produits dérivés	3 102	(8 870)
Charges (revenus) d'intérêts des produits dérivés	8 068	3 569
<b>Sous-total</b>	<b>14 867</b>	<b>5 702</b>
<b>Total</b>	<b>19 160</b>	<b>9 281</b>

## NOTE 30

### ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA ET AUTRES SERVICES

Au 31 décembre, les soldes des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2024	2023
FVC	59	0
Coalition internationale pour l'accès à la terre	2 190	1 176
<b>Total</b>	<b>2 249</b>	<b>1 176</b>

## NOTE 31

### ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS

#### a) Éléments de passif éventuels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allégements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allégement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allégement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Le FIDA a un passif éventuel de 830 millions d'USD au titre des dons aux pays surendettés (auparavant financement au titre du CSD) entrés en vigueur,

mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (887 millions d'USD en 2023). En particulier, au 31 décembre 2024, les dons en faveur des pays surendettés (anciennement CSD) décaissables mais en attente de décaissement car les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 167 millions d'USD (191 millions d'USD en 2023), et le montant des projets correspondants approuvés mais non encore entrés en vigueur s'élevait à 663 millions d'USD (696 millions d'USD en 2023).

### b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2024, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 181,0 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

## NOTE 32

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existants à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

## NOTE 33

### PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2024. Sont concernées les transactions avec les États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), les membres de la haute direction et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les vice-présidents adjoints et le Directeur et Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera dans le tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autre que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Traitements et indemnités	2 516	2 487
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	615	593
Autres parties concernées		
<b>Total</b>	<b>3 131</b>	<b>3 080</b>
<b>Total charges à payer</b>	<b>783</b>	<b>762</b>
<b>Total montants à recevoir</b>	<b>43</b>	<b>80</b>

## NOTE 34

### DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction a autorisé la publication des états financiers consolidés le 12 mars 2025.

Les états financiers seront transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2025 et approuvés par le Conseil d'administration en mai 2025. Les états financiers consolidés de l'exercice 2023 ont été approuvés par le Conseil d'administration à sa quarante et unième session, en avril 2024.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2024<sup>a</sup>**  
 (en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement du projet	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	ITAA	Fonds fiduciaire pour le secteur privé	FEM	Total
Algérie	-	-	72	-	-	-	72
Allemagne	33 500	10 045	42 471	-	38 351	-	124 367
Angola	-	-	7	-	-	-	7
Arabie saoudite	3 000	-	1 204	-	-	-	4 204
Australie <sup>b</sup>	4 819	-	2 025	-	-	-	6 844
Autriche	755	-	-	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	41	-	-	-	41
Belgique	10 214	1 960	148 892	-	-	-	161 066
Canada <sup>c</sup>	28 076	-	9 494	-	9 564	-	47 134
Chine	4 793	1 511	5 504	-	-	-	11 808
Colombie	-	-	172	-	-	-	172
Danemark	51 339	5 093	5 639	-	7 035	-	69 106
Espagne	11 801	-	6 111	-	-	-	17 912
Estonie	-	405	271	-	-	-	675
États-Unis d'Amérique	9 871	617	1 741	-	-	-	12 229
Fédération de Russie	1 320	-	180	-	-	-	1 500
Finlande	2 834	5 960	15 430	-	4 108	-	28 331
France	1 032	2 978	25 210	-	-	-	29 220
Ghana	-	-	72	-	-	-	72
Grèce	-	-	72	-	-	-	72
Hongrie	-	-	500	-	-	-	500
Inde	-	-	1 072	-	-	-	1 072
Indonésie	-	-	50	-	-	-	50
Irlande	7 602	-	7 835	-	-	-	15 437
Islande	-	-	19	-	-	-	19
Italie	30 891	8 946	43 009	-	-	-	82 847
Japon	3 238	5 358	7 149	-	-	-	15 745
Jordanie	-	-	153	-	-	-	153
Koweït	-	-	114	-	-	-	114
Liban	-	-	81	-	-	-	81
Luxembourg	2 085	-	8 723	-	2 256	-	13 064
Malaisie	-	-	28	-	-	-	28
Maroc	-	-	50	-	-	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	-	-	92
Nigéria	-	-	50	-	-	-	50
Norvège	68 244	2 753	10 742	-	-	-	81 740
Nouvelle-Zélande	3 457	-	677	-	-	-	4 134
Pakistan	-	-	25	-	-	-	25
Paraguay	-	-	15	-	-	-	15
Pays-Bas	148 151	11 267	44 548	-	-	-	203 967
Portugal	142	-	714	-	-	-	855
Qatar	-	-	104	-	-	-	104
République de Corée	5 943	7 712	3 580	-	-	-	17 235
Royaume-Uni	19 074	-	17 153	-	-	-	36 228
Sénégal	-	-	109	-	-	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	-	-	88
Suède	19 901	5 285	28 341	-	-	-	53 527
Suisse	19 070	3 868	27 667	-	-	-	50 606
Suriname	2 000	-	-	-	-	-	2 000
Türkiye	-	-	47	-	-	-	47
<b>Total</b>	<b>493 152</b>	<b>73 759</b>	<b>467 348</b>	<b>-</b>	<b>61 314</b>	<b>-</b>	<b>1 095 572</b>

<sup>a</sup> Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>c</sup> Les données concernant le Canada font abstraction de la contribution remboursable indiquée à l'appendice L.1.

**Tableau 2**  
**Entités hors États membres et autres sources:**  
**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2024<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

Entités hors États membres et autres sources	Cofinancement du projet	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	ITAA	Fonds fiduciaire pour le secteur privé	FEM	Total
Argidius Foundation [(Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne (SAFIN))]	-	-	262	-	-	-	262
Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles	-	-	168	-	-	-	168
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	-	-	3 896
Banque arabe	(0)	-	25	-	-	-	25
Banque mondiale	1 357	-	5 706	-	-	226 927	233 990
Bill & Melinda Gates Foundation	11 090	-	16 045	10 000	-	-	37 135
Commission économique pour l'Afrique	-	-	353	-	-	-	353
Commission européenne	18 654	-	828 878	-	-	-	847 532
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	-	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CEB)	-	-	998	-	-	-	998
Coopernic	-	-	3 107	-	-	-	3 107
David and Lucile Packard Foundation	278	-	20	-	-	-	298
FIDA	38 628	-	3 773	2 000	25 000	-	69 401
Fondation Visa	2 500	-	1 000	-	-	-	3 500
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	-	-	2 983
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	-	-	1 481
Fonds d'équipement des Nations Unies	359	-	263	-	-	-	623
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 648	-	50	-	-	-	2 698
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	-	-	223
Fonds nordique de développement	-	-	500	-	-	-	500
Fonds pour l'adaptation	-	-	134 993	-	-	-	134 993
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	112 958	-	-	-	112 958
Ministère de l'éducation des États-Unis	-	-	1 455	-	-	-	1 455
New Venture Fund	-	-	56	-	-	-	56
Open Society Foundation Londres	950	-	50	-	-	-	1 000
Organisation des Nations Unies	3 017	-	-	-	-	-	3 017
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	14	-	3 472	-	-	-	3 486
Programme des Nations Unies pour le développement	856	-	29 803	-	-	-	30 659
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	-	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	313 289	-	18 278	-	-	-	331 568
Small Foundation	-	-	400	-	-	-	400
Autres fonds supplémentaires	1 929		10 664	-	-	-	12 593
<b>Total entités hors États membres et autres sources</b>	<b>401 729</b>	-	<b>1 176 252</b>	<b>12 000</b>	<b>25 000</b>	<b>226 927</b>	<b>1 841 908</b>
<b>Total 2024</b>	<b>894 880</b>	<b>73 759</b>	<b>1 643 600</b>	<b>12 000</b>	<b>86 314</b>	<b>226 927</b>	<b>2 937 480</b>
<b>Total 2023</b>	<b>783 004</b>	<b>70 767</b>	<b>1 665 536</b>	<b>12 000</b>	<b>67 054</b>	<b>220 233</b>	<b>2 818 594</b>

<sup>a</sup> Les contributions libellées dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année

# État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2024

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<b>Autres contributions complémentaires</b>	
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	13 827
<b>Sous-total</b>	<b>58 798</b>
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
<b>Sous-total</b>	<b>138 800</b>
<b>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</b>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
<b>Sous-total</b>	<b>19 679</b>
<b>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions</b>	<b>310 645</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution des ressources</b>	
Allemagne	15 307
Canada	7 586
États-Unis d'Amérique	10 000
Fédération de Russie	3 000
Pays-Bas	23 347
<b>Sous-total</b>	<b>59 240</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution des ressources</b>	
Allemagne	22 468
Luxembourg	1 706
Suède	12 640
Suisse	11 958
<b>Sous-total</b>	<b>48 772</b>
<b>Total contributions complémentaires 2024</b>	<b>577 136</b>
<b>Total contributions complémentaires 2023</b>	<b>577 136</b>

## **État des contributions des États membres et des donateurs au titre de l'Initiative PPTE et de l'apurement des arriérés**

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)	19 679
<b>Contributions n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources</b>	
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	230 020
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
<b>Total des contributions au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE 2024</b>	<b>301 544</b>
<b>Total des contributions au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE 2023</b>	<b>292 987</b>
 <b>Contributions versées dans le cadre de l'apurement des arriérés de la Somalie</b>	
Allemagne	6 498
Belgique	2 955
Italie	482
Suède	969
<b>Total des contributions au titre de l'apurement des arriérés de la Somalie 2024</b>	<b>10 904</b>
<b>Total des contributions au titre de l'apurement des arriérés de la Somalie 2023</b>	<b>10 904</b>

## Contributions reçues en 2024

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
<b>Pour le cofinancement de projets</b>			
Allemagne	EUR	1 430	1 552
Arabie saoudite	USD	1 000	1 000
Canada	CAD	6 000	4 387
Commission européenne	EUR	4 573	4 972
Commission européenne	USD	2 205	2 205
Espagne	EUR	300	322
Fonds de l'OPEP	USD	121	121
Fonds pour l'adaptation	USD	13 725	13 725
Fonds pour l'environnement mondial	USD	18 664	18 664
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	11 564	11 564
Irlande	EUR	550	579
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	19 000	19 000
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	42 655	42 655
République de Corée	KRW	900 000	643
<b>Sous-total</b>			<b>121 390</b>
<b>Pour les cadres associés</b>			
Allemagne	USD	188	188
Chine	USD	194	194
Danemark	USD	208	208
France	USD	515	515
Italie	USD	357	357
Pays-Bas	USD	327	327
République de Corée	USD	441	441
Suisse	USD	441	441
<b>Sous-total</b>			<b>2 671</b>
<b>Autres contributions supplémentaires (y compris les fonds supplémentaires apportés au Fonds fiduciaire pour le secteur privé, à l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA) et au Programme pour la résilience du monde rural)</b>			
ADM Cares	USD	500	500
Allemagne	EUR	6 825	7 285
Arabie saoudite	USD	267	267
Argidius Foundation	EUR	165	165
Bill and Melinda Gates Foundation	USD	1 445	1 445
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	USD	215	215
Canada <sup>a</sup>	CAD	100 000	73 573
Colombie	USD	147	147
Commission européenne	EUR	29 448	31 759
Danemark	DKK	17 250	2 505
Département d'État des États-Unis	USD	500	500
Département du Trésor des États-Unis	USD	8 915	8 915
Estonie	EUR	50	55
États-Unis	USD	865	865
FAO	USD	334	334
Finlande	EUR	2 050	2 139
Fondation Visa	USD	583	583
Fonds nordique de développement.	USD	125	125
France	EUR	250	273
Irlande	EUR	50	54
Italie	EUR	1 700	1 849
Japon	USD	816	816
ONU-Femmes	USD	215	215
Pays-Bas	EUR	50	53
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	2 279	2 279
République de Corée	KRW	1200 000	862
Royaume-Uni	GBP	50	63
Suède	SEK	10 000	963
Suisse	EUR	50	54
Windward Fund	USD	750	750
<b>Sous-total</b>			<b>139 607</b>
<b>Total général</b>			<b>263 668</b>

<sup>a</sup> Les fonds reçus du Canada englobent la contribution remboursable.

## Fonds non dépensés en 2024 et 2023

Tableau 1

**État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et des entités hors États membres**  
(en milliers d'USD)

États membres	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	Total
Allemagne	439	7 747	8 186
Arabie saoudite	-	330	330
Australie	-	1 068	1 068
Belgique	-	339	339
Canada	-	698	698
Chine	140	3 439	3 579
Danemark	203	1 116	1 319
Espagne	-	110	110
Estonie	271	17	288
États-Unis d'Amérique	-	185	185
Fédération de Russie	-	29	29
Finlande	0	4 164	4 164
France	469	2 615	3 084
Hongrie	-	460	460
Inde	-	249	249
Irlande	-	1 047	1 047
Italie	369	3 409	3 779
Japon	305	2 440	2 744
Liban	-	80	80
Luxembourg	-	253	253
Malaisie	-	13	13
Norvège	101	3 522	3 623
Nouvelle-Zélande	-	1 096	1 096
Pays-Bas	200	3 621	3 820
République de Corée	477	1 744	2 220
Royaume-Uni	-	335	335
Suède	40	6 333	6 373
Suisse	486	241	727
<b>Total</b>	<b>3 499</b>	<b>46 701</b>	<b>50 200</b>

**Tableau 2**  
**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des entités hors États membres**  
(en milliers d'USD)

<i>Entités hors États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Adaptation Fund		18 617	18 617
Argidius Foundation SAFIN		88	88
Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles	-	3	3
Banque mondiale	-	37 664	37 664
Bill and Melinda Gates Foundation	-	2 297	2 297
Commission économique pour l'Afrique	-	8	8
Commission européenne	-	59 892	59 892
David and Lucile Packard Foundation		10	10
Département de l'éducation des États-Unis		564	564
FAO	-	18	18
FIDA	-	1 460	1 460
Fondation Visa	-	601	601
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	348	348
Fonds nordique de développement		175	175
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	25 123	25 123
ONU-Femmes		66	66
Programme des Nations Unies pour le développement	-	19 938	19 938
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	62 790	62 790
Autre	-	12 963	12 963
<b>Total entités hors États membres et autres sources</b>	<b>-</b>	<b>242 626</b>	<b>242 626</b>
<b>Total général – 2024</b>	<b>3 499</b>	<b>289 327</b>	<b>292 826</b>
<b>Total général – 2023</b>	<b>3 927</b>	<b>331 269</b>	<b>335 196</b>

## Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural

Tableau 1

**État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires au Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural (2RP)**

(Au 31 décembre 2024)  
(en milliers d'USD)

ASAP	États membres	Total des contributions en monnaie locale	Contributions complémentaires reçues <sup>a</sup>	Contributions supplémentaires reçues <sup>b</sup>	Total des contributions reçues
	Belgique	EUR 6 000	7 855	-	-
	Canada	CAD 19 849	19 879	-	-
	Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	-	2 380	-
	Finlande	EUR 5 000	6 833	-	-
	Norvège	NOK 63 000	9 240	-	-
	Pays-Bas	EUR 40 000	48 581	-	-
	République de Corée	USD 3 000	-	3 000	-
	Royaume-Uni	GBP 147 523	202 837	-	-
	Suède	SEK 30 000	4 471	-	-
	Suisse	CHF 10 000	10 949	-	-
<b>Sous-total ASAP</b>		<b>310 645</b>	<b>5 380</b>	<b>316 025</b>	
<b>ASAP2</b>	France	EUR 300		335	
	Norvège	NOK 80 000		9 550	
	Suède	SEK 50 000		5 904	
<b>Sous-total ASAP2</b>			<b>15 789</b>	<b>15 789</b>	
<b>ASAP+<sup>b</sup></b>	Allemagne	EUR 32 000		29 561	
	Autriche	EUR 2 000		2 418	
	Danemark	DKK 190 000		28 170	
	Irlande	EUR 4 000		4 702	
	Norvège	NOK 100 000		9 882	
	Qatar	USD 500		500	
	Suède	SEK 100 000		11 018	
<b>Sous-total ASAP+</b>			<b>86 251</b>	<b>86 251</b>	
<b>Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS)</b>					
	ADM Cares	USD 500		500	
	Département du Trésor des États-Unis	USD 8 915		8 915	
<b>Sous-total VACS</b>			<b>9 415</b>	<b>9 415</b>	
<b>Total Programme pour la résilience du monde rural (2RP)</b>		<b>310 645</b>	<b>116 835</b>	<b>427 480</b>	

<sup>a</sup> Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

<sup>b</sup> Au 31 décembre 2024, les contributions globales sous forme de fonds supplémentaires à 2RP s'élevaient à 122 millions d'USD, dont un montant encaissé de 116,85 millions d'USD et un montant à recevoir de 5,6 millions d'USD.

**Tableau 2**  
**État récapitulatif des dons du Programme pour la résilience du monde rural**

Bénéficiaire du don	Dons approuvés moins annulations	Décaissables	Décaissements en 2024	Portion non décaissée des dons décaissables	Dons non encore décaissables au 31 décembre 2024
<b>Dons en USD</b>					
Cuba	4 000	4 000	293	3 707	-
Iraq	2 000	2 000	500	1 500	-
République de Moldova	4 907	0	4 907	0	-
<b>Total USD</b>	<b>10 907</b>	<b>6 000</b>	<b>5 699</b>	<b>5 207</b>	<b>-</b>
<b>Dons en EUR</b>					
Côte d'Ivoire	3 070	3 070	1 210	1 860	-
Monténégro	1 878	0	1 878	-	-
<b>Total EUR</b>	<b>4 948</b>	<b>3 070</b>	<b>3 088</b>	<b>1 860</b>	<b>-</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>5 123</b>	<b>3 179</b>	<b>3 198</b>	<b>1 926</b>	<b>-</b>
<b>Dons en DTS</b>					
Burundi	3 385	0	3 385	0	0
Benin	3 220	3 220	3 208	12	0
Bangladesh	9 900	9 900	9 497	403	0
Bolivie (État plurinational de)	6 401	0	6 401	0	0
Bhoutan	3 580	3 580	3 251	329	0
Côte d'Ivoire	1 619	0	1 619	0	0
Comores	740	740	683	57	0
Cabo Verde	2 900	2 900	2 900	0	0
Djibouti	3 999	0	3 995	0	4
Equateur	0	0	0	0	0
Egypte	3 380	3 380	3 259	121	0
Ethiopie	7 866	0	7 866	0	0
Ghana	6 500	6 500	6 396	104	0
Gambie (la)	3 536	0	3 536	0	0
Kenya	7 100	7 100	7 100	0	0
Kyrgyzstan	6 496	0	6 496	0	0
Cambodge	10 150	0	10 150	0	0
République démocratique populaire lao	3 550	0	3 550	0	0
Liberia	3 280	3 280	3 098	182	0
Lesotho	4 568	0	4 568	0	0
Maroc	938	0	938	0	0
Madagascar	4 200	4 200	3 903	297	0
Mali	6 498	0	6 498	0	0
Mozambique	3 250	0	3 250	0	0
Mauritanie	4 300	4 300	3 505	795	0
Malawi	5 150	5 150	5 079	71	0
Niger	9 250	9 250	9 112	138	0
Nigeria	9 800	9 800	7 161	2 639	0
Nicaragua	5 247	0	5 247	0	0
Nepal	9 629	0	9 629	0	0
Paraguay	3 650	3 650	3 559	91	0
Rwanda	4 509	0	4 509	0	0
Soudan	6 877	4 730	6 736	142	0
El Salvador	3 560	3 560	3 560	0	0
Tchad	3 240	3 240	3 240	0	0
Tadjikistan	3 600	0	3 600	0	0
République unie de Tanzanie	0	0	0	0	0
Ouganda	6 770	6 770	6 769	1	0
Viet Nam	7 591	0	7 591	0	0
Yemen	0	0	0	0	0
<b>Total DTS</b>	<b>190 231</b>	<b>95 250</b>	<b>184 844</b>	<b>5 383</b>	<b>4</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>247 648</b>	<b>123 999</b>	<b>240 635</b>	<b>7 007</b>	<b>5</b>
<b>Total des dons en USD (ASAP1)</b>	<b>263 678</b>	<b>133 178</b>	<b>249 532</b>	<b>14 140</b>	

**Tableau 3**  
**État récapitulatif des dons du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)**  
(en milliers d'USD)

Bénéficiaire du don	Dons approuvés moins annulations	Décaissables	Décaissements en 2023	Portion non décaissée des dons décaissables	Dons non encore décaissables au 31 décembre 2023
<b>Dons en USD</b>					
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	802	705	567	138	96
Indonésie	244	-	244	-	-
Kenya	290	-	290	-	-
Wageningen Centre for Development Innovation (WCDI)	272	-	272	-	-
Somalie	68	-	68	-	-
Climate Policy Initiative (États-Unis d'Amérique)	1 300	-	1 300	-	-
BRAC USA	248		248		
Programme alimentaire mondial	1 187	-	1 187	-	-
<b>Total des dons en USD (ASAP2)</b>	<b>4 411</b>	<b>705</b>	<b>4 176</b>	<b>138</b>	<b>96</b>
<b>Total des dons en USD</b>	<b>4 411</b>	<b>705</b>	<b>4 176</b>	<b>138</b>	<b>96</b>

**Tableau 4**  
**État récapitulatif des dons du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)**  
(en milliers d'USD)

Bénéficiaire du don	Dons approuvés moins annulations	Décaissables	Décaissements en 2024	Portion non décaissée des dons décaissables	Dons non encore décaissables au 31 décembre 2024
<b>Dons USD</b>					
Brésil	21 461	21 461	3 893	17 568	-
Éthiopie	10 500	10 500	1 054	9 446	
Lesotho	4 394	-	-	-	4 394
Malawi	7 000	7 000	3 228	3 772	-
Tchad	7 000	7 000	582	6 418	-
<b>Total des dons (ASAP+)</b>	<b>50 355</b>	<b>45 961</b>	<b>8 757</b>	<b>37 204</b>	<b>4 394</b>
<b>Total des dons Programme pour la résilience du monde rural (2RP)</b>	<b>318 444</b>	<b>179 844</b>	<b>262 465</b>	<b>51 482</b>	<b>4 495</b>

# Rapports de la direction et du commissaire aux comptes



Investing in rural people

## **Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting**

Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of 31 December 2024. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2024, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2024 financial statements. IFAD's independent external auditor, PricewaterhouseCoopers, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

Alvaro Lario  
President

Hernán Alvarado  
**Associate Vice President  
and Chief Financial Officer**

Allegra Saitto  
**Director a.i.  
Financial Controller's Division**

## **Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au 31 décembre 2024. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le « Cadre intégré de contrôle interne » publié par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway. Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2024 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2024. PricewaterhouseCoopers S.p.A., le commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Alvaro Lario

**Président**

Hernán Alvarado

**Vice-Président adjoint  
et Responsable des finances en chef**

Allegra Saitto

**Directrice par intérim  
Division du Contrôle financier**



***Information Other than the “Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2024” and Auditor’s Report Thereon***

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in Appendices G, H, H1, H2, H3, I, J, K, L and L1 as defined within the section ‘Contents’ on page i (but does not include the consolidated financial statements and our auditor’s report thereon).

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

***Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements***

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of the consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Fund’s ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the President either intends to liquidate the Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Fund’s financial reporting process.

***Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements***

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor’s report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the consolidated financial statements.



As part of our audit conducted in accordance with ISAs, we exercised professional judgment and maintained professional scepticism throughout the audit. Furthermore:

- We identified and assessed the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error; we designed and performed audit procedures responsive to those risks; we obtained audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- We obtained an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Group's internal control;
- We evaluated the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President;
- We concluded on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern;
- We evaluated the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;
- We obtained sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the entities or business activities within the Fund to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion on the consolidated financial statements.

We communicated with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identified during our audit.

Rome, 12 March 2025

PricewaterhouseCoopers SpA

 A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Scott Cunningham'.
 

Scott Cunningham  
(Partner)



**INDEPENDENT REASONABLE ASSURANCE REPORT ON MANAGEMENT'S  
ASSESSMENT OF INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING**

To the International Fund for Agricultural Development

We have been engaged to undertake a reasonable assurance engagement of management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("the Fund" or "IFAD") maintained an effective system of internal controls over financial reporting as at 31 December 2024, as contained in the accompanying *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting*.

**Responsibilities of Management**

Management of the Fund is responsible for implementing and maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting based on criteria established in *Internal Control - Integrated Framework (2013)* issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Management of the Fund is also responsible for the preparation of the *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting*.

**Our independence and quality management**

We have complied with the independence and other ethical requirements of the International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA Code) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence and due care, confidentiality and professional behaviour.

Our firm applies International Standard on Quality Management 1 (ISQM Italia 1), which requires the firm to design, implement and operate a system of quality management including policies or procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

**PricewaterhouseCoopers SpA**

Sede legale: Milano 20145 Piazza Tre Torri 2 Tel. 02 77851 Fax 02 7785240 Capitale Sociale Euro 6.890.000,00 i.v. C.F. e P.IVA e Reg. Imprese Milano Monza Brianza Lodi 12979880155 Iscritta al n° 119644 del Registro dei Revisori Legali - Altri Uffici: Ancona 60131 Via Sandro Totti 1 Tel. 051 2132311 - Bari 70122 Via Abate Gimma 72 Tel. 080 5640211 - Bergamo 24121 Largo Belotti 5 Tel. 035 229691 - Bologna 40124 Via Luigi Carlo Farini 12 Tel. 051 6186211 - Brescia 25121 Viale Duca d'Aosta 28 Tel. 030 3697501 - Catania 95129 Corso Italia 302 Tel. 095 7532311 - Firenze 50121 Viale Gramsci 15 Tel. 055 2482811 - Genova 16121 Piazza Picciapietra 9 Tel. 010 29041 - Napoli 80121 Via dei Mille 16 Tel. 081 36181 - Padova 35138 Via Vicenza 4 Tel. 049 873481 - Palermo 90141 Via Marchese Ugo 60 Tel. 091 349737 - Parma 43121 Viale Tanara 20/A Tel. 0521 275911 - Pescara 65127 Piazza Ettore Troilo 8 Tel. 085 4545711 - Roma 00154 Largo Fochetti 29 Tel. 06 570251 - Torino 10122 Corso Palestro 10 Tel. 011 556771 - Trento 38122 Viale della Costituzione 33 Tel. 0461 237004 - Treviso 31100 Viale Felisenti 90 Tel. 0422 696911 - Trieste 34125 Via Cesare Battisti 18 Tel. 040 3480781 - Udine 33100 Via Poscolle 43 Tel. 0432 25789 - Varese 21100 Via Albuzzi 43 Tel. 0332 285039 - Verona 37135 Via Francia 21/C Tel. 045 8263001 - Vicenza 36100 Piazza Pontelandolfo 9 Tel. 0444 393311

[www.pwc.com/it](http://www.pwc.com/it)



### **Auditor's responsibilities**

Our responsibility is to express an opinion on the *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting* based on the procedures performed. We conducted our work in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information ("ISAE 3000 revised") issued by the International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. That standard requires that we plan and perform procedures to obtain reasonable assurance about whether the *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting* is free from material misstatement.

Our engagement involved performing procedures to obtain evidence regarding the design, implementation, and operating effectiveness of the internal controls over financial reporting, supporting the *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting*. The procedures selected depend on our professional judgement, including an assessment of the risks of material misstatements in the *Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting*, whether due to fraud or error. In making that risk assessment, we consider internal control relevant to the preparation of the accompanying consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2024.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### **Definition and Limitations of Internal Control over Financial Reporting**

An entity's internal control over financial reporting is a process designed to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (i) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the company; (ii) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles, and that receipts and expenditures of the company are being made only in accordance with authorizations of management of the entity; and (iii) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the company's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of its inherent limitations, internal control over financial reporting may not prevent or detect misstatements. Also, projections of any evaluation of effectiveness to future periods are subject to the risk that controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.



**Opinion**

In our opinion, management's assessment that IFAD as at 31 December 2024, maintained an effective system of internal controls over financial reporting, is prepared, in all material respects, based on criteria established in Internal Control - Integrated Framework (2013) issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Rome, 12 March 2025

PricewaterhouseCoopers SpA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "SC".

Scott Cunningham  
(Partner)

## **Rapport du commissaire aux comptes indépendant**

### **Au Fonds international de développement agricole**

#### **Notre opinion**

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (le "Fonds" ou le "FIDA"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2024, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et de la variation des fonds propres (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état des contributions complémentaires et supplémentaires, l'état des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2024, l'état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE et des contributions à l'apurement des arriérés, les contributions reçues en 2024, les montants non décaissés, la synthèse du Programme pour la résilience du monde rural et les notes relatives aux états financiers consolidés.

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds au 31 décembre 2024, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

#### **Base pour fonder notre opinion**

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés* du présent rapport. Conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (et notamment aux normes internationales en matière d'indépendance), publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec le Fonds. Nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément audit code. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

#### **Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024 et Rapport du commissaire aux comptes y relatif**

La direction est responsable des autres informations. On entend par là les informations figurant dans les appendices G, H, H1, H2, H3, I, J, K, L et L1, tels que définis dans la section "Table des matières" de la page i (mais non dans les états financiers consolidés et dans notre rapport d'audit y relatif).

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en matière d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations mentionnées plus haut et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

### **Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés**

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si le Président a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider le Fonds ou de cesser son activité.

Il incombe aux personnes chargées de la gouvernance de superviser le processus d'établissement des états financiers.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent raisonnablement, prises individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre audit mené en conformité avec les normes ISA, nous avons exercé un jugement professionnel et avons fait preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. En outre,

- nous avons identifié et évalué les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; nous avons conçu et exécuté des procédures d'audit répondant à ces risques; nous avons recueilli des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne;
- nous avons acquis une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous avons évalué l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président;
- nous avons conclu sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminé l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances pouvant jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener le Fonds à cesser son activité;
- nous avons évalué la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminé si les états financiers consolidés étaient représentatifs des transactions et événements sous-jacents et permettaient d'obtenir une image fidèle;
- nous avons obtenu suffisamment de données probantes adéquates concernant les informations financières des entités ou des activités du Fonds pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

Nous avons communiqué aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Rome, le 12 mars 2025

PricewaterhouseCoopers S.p.A.

Scott Cunningham

(Associé)

## **RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE RAISONNABLE RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons été engagés pour réaliser une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole ("le Fonds" ou "le FIDA") avait, au 31 décembre 2024, maintenu un système efficace de contrôle interne de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration ci-jointe de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### **Responsabilités de la direction**

La direction du FIDA est chargée de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace de l'information financière ainsi que de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière établis dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway. La direction du Fonds est aussi chargée de la préparation de la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales en matière d'indépendance), publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information" ("ISAE 3000 revised") publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. En vertu de cette norme, nous devons planifier et effectuer des travaux afin d'obtenir une assurance raisonnable que la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Notre mission a consisté à exécuter des procédures en vue de recueillir des données probantes sur la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle du contrôle interne de l'information financière, sur lequel se fonde la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix de ces procédures est laissé à l'appréciation du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne portant sur la préparation des états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024 ci-joints.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

### **Définition et limites du contrôle interne de l'information financière**

Le système de contrôle interne de l'information financière d'une entité est conçu pour offrir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers destinés à la publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: i) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de la société; ii) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de la société sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; iii) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de la société susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

Compte tenu de ses limites intrinsèques, il est possible que le contrôle interne de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler les déclarations erronées. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

**Opinion**

À notre avis, l'évaluation de la direction selon laquelle le FIDA avait maintenu, au 31 décembre 2024, un système de contrôle interne de l'information financière efficace, a été réalisée, à tous égards importants, conformément aux critères établis dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway.

Rome, le 12 mars 2025

PricewaterhouseCoopers S.p.A.

Scott Cunningham

(Associé)

## États des contributions

Tableau 1

### État récapitulatif des contributions (en milliers d'USD)

	2024	2023
<b>Reconstitutions</b>		
Contributions initiales	1 017 370	1 017 370
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 245	567 245
Troisième reconstitution	553 931	553 881
Quatrième reconstitution	361 436	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 550
Neuvième reconstitution	987 355	987 355
Dixième reconstitution	913 959	913 959
Onzième reconstitution	1 040 175	1 040 071
Douzième reconstitution	1 219 780	1 156 353
Treizième reconstitution	884 430	1 078
<b>Total FIDA</b>	<b>11 188 857</b>	<b>10 241 909</b>
<b>Programme spécial pour l'Afrique (PSA)</b>		
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
<b>Contributions spéciales<sup>a</sup></b>	<b>20 369</b>	<b>20 369</b>
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>11 560 458</b>	<b>10 613 510</b>
<b>Contributions complémentaires</b>		
FBSA	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	59 240	59 240
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	48 772	48 772
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>577 136</b>	<b>577 136</b>
<b>Autres</b>		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	301 544	273 308
Contributions du FBSA n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions versées dans le cadre de l'apurement des arriérés de la Somalie	10 904	10 904
<b>Contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	894 880	783 004
Programme de cadres associés	73 759	70 767
Autres fonds supplémentaires	1 643 600	1 665 536
FEM	226 927	220 233
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	86 314	67 054
ITAA	12 000	12 000
Fonds supplémentaires ASAP	116 835	104 741
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>3 054 315</b>	<b>2 923 335</b>
<b>Total contributions</b>	<b>15 568 193</b>	<b>14 462 029</b>
<b>Total des contributions réparti comme suit:</b>		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	11 560 458	10 613 510
Moins provisions	(117 738)	(117 659)
Moins instruments de contribution conditionnels	(181 048)	(85 598)
Moins compensation au titre du CSD	(37 157)	(37 157)
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>11 224 515</b>	<b>10 373 096</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

**Tableau 2**  
**Reconstitutions jusqu'à FIDA12: état des contributions des Membres<sup>a</sup>**  
(Au 31 décembre 20243)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA11 (équivalent en milliers d'USD)		FIDA12			
		Devise	Instruments déposés		Versements (équivalent en milliers d'USD)	
			Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre
Afghanistan	-		-	0	-	0
Afrique du Sud	1 913	USD	500	500	500	0
Albanie	60	USD	-	0	-	0
Algérie	82 430	USD	500	500	500	0
Allemagne	594 544	EUR	88 490	95 337	95 337	0
Angola	9 796	USD	4 000	4 000	4 000	0
Arabie saoudite	481 078	USD	25 300	25 300	25 300	0
Argentine	29 900	USD	2 500	2 500	2 500	0
Arménie	80	USD	15	15	15	0
Australie <sup>b</sup>	37 247	USD	-	0	-	0
Autriche	126 972	EUR	16 000	17 481	17 481	0
Azerbaïdjan	300	USD	10	10	10	0
Bangladesh	8 106	USD	2 000	2 000	2 000	0
Barbade	10	USD	-	0	-	0
Belgique	149 694	USD	-	0	-	0
Belize	205	USD	-	0	-	0
Bénin	582	USD	200	200	200	0
Bhoutan	255	USD	-	0	-	0
Bolivie (État plurinational de)	1 600	USD	140	140	140	0
Bosnie-Herzégovine	332	USD	53	53	53	0
Botswana	1 010	USD	-	0	-	0
Brésil	104 696	USD	6 000	6 000	6 000	0
Burkina Faso	734	USD	250	250	250	0
Burundi	130	USD	50	50	50	0
Cabo Verde	69	USD	23	23	23	0
Cambodge	1 815	USD	600	600	600	0
Cameroun	4 169	USD	1 255	1 255	1 255	0
Canada	464 347	CAD	112 500	86 163	86 163	0
Chili	860	USD	-	0	-	0
Chine	247 277	CNY	593 853	87 391	87 391	0
Chypre	432	USD	60	60	60	0
Colombie	1 040	USD	60	60	60	0
Comores	31	USD	-	0	-	0
Congo	818	XAF	55 000	95	95	0
Côte d'Ivoire	1 735	USD	217	217	217	0
Cuba	106	USD	-	0	-	0
Danemark	152 614	USD	-	0	-	0
Djibouti	37	USD	-	0	-	0
Dominique	51	USD	-	0	-	0
Égypte	29 409	USD	3 000	3 000	3 000	0
El Salvador	200	USD	100	100	100	0
Émirats arabes unis	60 180	USD	3 000	3 000	3 000	0
Équateur	1 391	USD	210	210	210	0
Érythrée	140	USD	-	0	-	0
Espagne	103 983	USD	3 834	3 834	3 834	0
Estonie	59	USD	-	0	-	0
Eswatini	338	USD	40	40	40	0
États-Unis d'Amérique	1 064 174	USD	129 000	129 000	129 000	0
Éthiopie	381	USD	100	100	100	0
Fédération de Russie	21 000	USD	-	0	-	0
Fidji	425	USD	44	44	44	0
Finlande	121 289	EUR	32 101	35 770	35 770	0

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA11 (équivalent en milliers d'USD)		FIDA12			
		Instruments déposés	Versements (équivalent en milliers d'USD)			
			Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre
		Devise				
France	<b>439 615</b>	USD	106 000	106 000	106 000	0
Gabon	<b>3 837</b>	USD	500	500	-	0
Gambie	<b>120</b>	USD	50	50	50	0
Géorgie	<b>30</b>	USD	50	50	50	0
Ghana	<b>3 566</b>	USD	2 000	2 000	2 000	0
Grèce	<b>4 302</b>	EUR	85	89	89	0
Grenade	<b>75</b>	USD	20	20	20	0
Guatemala	<b>1 693</b>	USD	450	450	450	0
Guinée	<b>675</b>	USD	79	79	79	0
Guinée-Bissau	<b>45</b>	USD	-	0	-	0
Guyana	<b>3 268</b>	USD	713	713	713	0
Haïti	<b>197</b>	USD	220	220	176	0
Honduras	<b>801</b>	USD	-	0	-	0
Hongrie	<b>100</b>	USD	-	0	-	0
Îles Cook	<b>5</b>	USD	-	0	-	0
Îles Salomon	<b>10</b>	USD	-	0	-	0
Inde	<b>216 612</b>	USD	50 460	50 460	50 460	0
Indonésie	<b>81 959</b>	USD	10 000	10 000	10 000	0
Iran (République islamique d') <sup>c</sup>	<b>128 750</b>	USD	-	0	-	0
Iraq	<b>56 599</b>	USD	-	0	-	0
Irlande	<b>46 951</b>	EUR	12 500	13 565	13 565	0
Islande	<b>375</b>	USD	-	0	-	0
Israël	<b>481</b>	USD	25	25	25	0
Italie	<b>554 981</b>	EUR	84 000	91 282	91 282	0
Jamaïque	<b>326</b>	USD	-	0	-	0
Japon	<b>598 037</b>	JPY	6 084 784	40 618	21 259	19 359
Jordanie	<b>1 240</b>	USD	200	200	200	0
Kazakhstan	<b>80</b>	USD	37	37	37	0
Kenya	<b>6 690</b>	USD	1 000	1 000	1 000	0
Kiribati	<b>26</b>	USD	-	0	-	0
Koweït	<b>218 513</b>	USD	31 000	31 000	31 000	0
Lesotho	<b>804</b>	USD	115	115	115	0
Liban	<b>495</b>	USD	-	0	-	0
Libéria	<b>171</b>	USD	10	10	10	0
Libye <sup>c</sup>	<b>52 000</b>	USD	-	0	-	0
Luxembourg	<b>12 409</b>	EUR	3 900	4 288	4 288	0
Madagascar	<b>776</b>	USD	200	200	200	0
Malaisie	<b>1 175</b>	USD	70	70	70	0
Malawi	<b>123</b>	USD	100	100	100	0
Maldives	<b>101</b>	USD	50	50	50	0
Mali	<b>638</b>	USD	281	281	281	0
Malte	<b>55</b>	USD	-	0	-	0
Maroc	<b>9 544</b>	USD	800	800	800	0
Maurice	<b>285</b>	USD	-	0	-	0
Mauritanie	<b>234</b>	USD	100	100	100	0
Mexique	<b>48 131</b>	USD	3 333	3 333	3 333	0
Micronésie (États fédérés de)	<b>3</b>	USD	2	2	2	0
Mongolie	<b>215</b>	USD	10	10	10	0
Monténégro	<b>-</b>	USD	12	12	12	0
Mozambique	<b>655</b>	USD	-	0	-	0
Myanmar	<b>266</b>	USD	6	6	6	0
Namibie	<b>360</b>	USD	-	0	-	0
Népal	<b>419</b>	USD	75	75	75	0
Nicaragua	<b>619</b>	USD	150	150	150	0
Niger	<b>547</b>	USD	185	185	185	0
Nigéria	<b>138 169</b>	USD	-	0	-	0

État membre	Reconstitutions jusqu'à		FIDA12				Total	
	FIDA11 (équivalent en milliers d'USD)		Instruments déposés		Versements (équivalent en milliers d'USD)			
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre		
Norvège	<b>344 604</b>	NOK	648 000	63 059	63 059	0	63 059	
Nouvelle-Zélande	<b>17 710</b>	NZD	4 500	2 876	2 876	0	2 876	
Oman	<b>350</b>	USD	-	0	-	0	0	
Ouganda	<b>922</b>	USD	300	300	300	0	300	
Ouzbékistan	<b>55</b>	USD	50	50	50	0	50	
Pakistan	<b>47 934</b>	USD	10 000	10 000	10 000	0	10 000	
Panama	<b>449</b>	USD	-	0	-	0	0	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	<b>170</b>	USD	-	0	-	0	0	
Paraguay	<b>1 756</b>	USD	-	0	-	0	0	
Pays-Bas	<b>572 830</b>	EUR	72 500	78 851	78 851	0	78 851	
Pérou	<b>2 370</b>	USD	375	375	375	0	375	
Philippines	<b>2 878</b>	USD	700	700	700	0	700	
Portugal	<b>4 384</b>	USD	1 683	1 683	1 683	0	1 683	
Qatar	<b>39 980</b>	USD	-	0	-	0	0	
République arabe syrienne	<b>1 817</b>	USD	-	0	-	0	0	
République centrafricaine	<b>13</b>	USD	-	0	-	0	0	
République de Corée	<b>46 139</b>	USD	13 560	13 560	12 344	0	12 344	
République de Moldova	<b>135</b>	USD	30	30	30	0	30	
République démocratique du Congo	<b>2 070</b>	USD	500	500	500	-	500	
République démocratique populaire lao	<b>479</b>	USD	92	92	92	0	92	
République dominicaine	<b>1 288</b>	USD	200	200	200	0	200	
République populaire démocratique de Corée <sup>c</sup>	<b>800</b>	USD	-	0	-	0	0	
République-Unie de Tanzanie	<b>806</b>	USD	120	120	120	0	120	
Roumanie	<b>350</b>	USD	-	0	-	0	0	
Royaume-Uni	<b>515 170</b>	GBP	36 960	47 487	47 487	0	47 487	
Rwanda	<b>421</b>	USD	100	100	100	0	100	
Saint-Kitts-et-Nevis	<b>20</b>	USD	-	0	-	0	0	
Sainte-Lucie	<b>22</b>	USD	-	0	-	0	0	
Samoa	<b>80</b>	USD	30	30	30	0	30	
Sao Tomé-et-Principe	<b>11</b>	USD	20	20	20	0	20	
Sénégal	<b>997</b>	USD	-	0	-	0	0	
Seychelles	<b>200</b>	USD	-	0	-	0	0	
Sierra Leone	<b>97</b>	USD	100	100	100	0	100	
Somalie	<b>10</b>	USD	10	10	10	0	10	
Soudan	<b>1 859</b>	USD	-	0	-	0	0	
Soudan du Sud	<b>10</b>	USD	-	0	-	0	0	
Sri Lanka	<b>11 889</b>	USD	101	101	101	0	101	
Suède	<b>407 432</b>	SEK	800 000	77 532	77 532	0	77 532	
Suisse	<b>260 020</b>	CHF	47 000	51 157	51 157	0	51 157	
Tadjikistan	<b>5</b>	USD	5	5	5	0	5	
Tchad	<b>391</b>	USD	-	0	-	0	0	
Thaïlande	<b>2 100</b>	USD	300	300	300	0	300	
Timor-Leste	<b>100</b>	USD	-	0	-	0	0	
Togo	<b>267</b>	USD	-	0	-	0	0	
Tonga	<b>55</b>	USD	50	50	50	0	50	
Tunisie	<b>6 528</b>	USD	1 250	1 250	1 244	0	1 244	
Türkiye	<b>28 636</b>	USD	5 000	5 000	5 000	0	5 000	
Uruguay	<b>1 125</b>	USD	-	0	-	0	0	
Venezuela (République bolivarienne du)	<b>196 258</b>	USD	-	0	-	0	0	
Viet Nam	<b>3 903</b>	USD	600	600	200	0	200	
Yémen	<b>4 348</b>	USD	-	0	-	0	0	
Yougoslavie	<b>108</b>	USD	-	0	-	0	0	
Zambie	<b>1 294</b>	USD	-	0	-	0	0	
Zimbabwe	<b>2 803</b>	USD	200	200	200	0	200	

<i>FIDA12</i>					
<i>Reconstitutions jusqu'à FIDA11 (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Instruments déposés</i>		<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
	<i>Montant (en milliers) Devise</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>En espèces</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
<b>Total des contributions au 31 décembre 2024</b>	<b>9 084 645</b>		<b>1 219 781</b>	<b>1 198 256</b>	<b>19 359 1 217 615</b>
<b>Pour 2023</b>	<b>9 084 475</b>		<b>1 156 354</b>	<b>782 531</b>	<b>70 381 852 912</b>

<sup>a</sup> Les montants sont exprimés en milliers de dollars des États-Unis. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent donc pas dans l'appendice.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>c</sup> La note 7 fournit des précisions sur les provisions pour dépréciation des contributions.

**FIDA13: État des contributions des Membres**  
(Au 31 décembre 2024)

État membre	Devise	Montant (en milliers)	FIDA13		
			Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Versements (équivalent en milliers d'USD)
Algérie	USD	500	500		
Allemagne	EUR	88 490	91 631		93
Autriche	EUR	18 542	19 200		
Bangladesh	USD	2 000	2 000		
Bosnie-Herzégovine	EUR	240	254	254	254
Botswana	USD	135	135		
Brésil	USD	13 000	13 000	1 681	1 681
Cabo Verde	USD	35	35	35	35
Cameroun	USD	600	600	600	600
Canada	CAD	100 000	71 309	27 852	27 852
Chine	USD	623 981	85 486		
Costa Rica	USD	50	50	50	50
Danemark	DKK	129 000	18 045	10 547	10 547
Djibouti	USD	100	100	100	100
Émirats arabes unis	USD	3 000	3 000		
Equateur	USD	210	210	210	210
Espagne	EUR	5 000	5 424	5 424	5 424
Estonie	EUR	20	21	21	21
Finlande	EUR	31 376	13 462		
France	USD	150 000	150 000		
Grèce	EUR	85	93	93	
Guinée-Bissau	USD	50	50	50	50
Guyana	USD	238	238	238	238
Irlande	EUR	25 000	25 888		
Italie	EUR	110 000	113 905		
Japon	JPY	6 085 000	38 719		19 359 19 359
Kenya	USD	1 000	1 000	1 000	1 000
Kirghizistan	USD	30	30	30	30
Lesotho	USD	200	200		
Lithuanie	EUR	50	52	52	52
Mauritanie	USD	100	100	100	100
Monténégro	EUR	34	36	36	36
Ouzbékistan	USD	200	200	200	- 200
Papouasie-Nouvelle-Guinée (la)	USD	130	130	130	130
Pays-Bas (Royaume des)	USD	100 000	100 000	48 649	48 649
Pologne	USD	1 000	1 000	1 000	1 000
République de Corée	USD	14 100	14 100		
République démocratique du Congo	USD	1 000	1 000	1 000	1 000
République dominicaine	USD	220	220		
République-Unie de Tanzanie	USD	200	200	200	200
Suède	SEK	615 290	55 686		
Suisse	CHF	47 000	54 621		
Thaïlande	USD	300	300	300	300
Tonga	USD	50	50	50	50
Tunisie	USD	1 250	1 250		
Viet Nam	USD	900	900		
<b>Total des contributions au 31 décembre 2024</b>		-	<b>884 430</b>	<b>99 902</b>	<b>19 359 119 261</b>

**Tableau 3**  
**PSA: État des contributions**  
(Au 31 décembre 2024)

Donateur	Devise	Première phase		Deuxième phase		Total	
		Instruments déposés		Instruments déposés			
		Montant	Équivalent en milliers d'USD	Montant	Équivalent en milliers d'USD		
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360	
Australie	AUD	500	389	-	-	389	
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238	
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673	
Djibouti	USD	1	1	-	-	1	
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000	
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000	
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205	
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698	
Grèce	USD	37	37	40	40	77	
Guinée	USD	25	25	-	-	25	
Irlande	EUR	380	418	253	289	707	
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039	
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000	
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474	
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000	
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266	
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25	
Niger	EUR	15	18	-	-	18	
Nigéria	USD	-	-	250	250	250	
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759	
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252	
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707	
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150	
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251	
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049	
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619	
<b>31 décembre 2024</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>	
<b>31 décembre 2023</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>	

**Tableau 4**  
**État des contributions reçues des États membres en 2024**

Au 31 décembre 2024

(en milliers d'USD)

<i>État membre</i>	<i>Paiements</i>		
	<i>Instruments déposés<sup>a, b</sup></i>	<i>Dépôt sous forme de billets à ordre<sup>b</sup></i>	<i>En espèces</i>
<b>FIDA0</b>			<i>Encaissement de billets à ordre</i>
Iraq		1 000	
<b>Total FIDA0</b>		<b>1 000</b>	
<b>FIDA1</b>			
Iraq		5 773	
<b>Total FIDA1</b>	-	<b>5 773</b>	
<b>FIDA3</b>			
Libéria		50	
<b>Total FIDA10</b>		<b>50</b>	
<b>FIDA4</b>			
Guinée-Bissau		15	-
<b>Total FIDA10</b>	-	<b>15</b>	-
<b>FIDA11</b>			
Bhoutan		10	
Botswana		45	-
Mauritanie	-	50	-
<b>Total FIDA11</b>	-	<b>105</b>	
<b>FIDA12</b>			
Allemagne	30 605	-	29 673
Angola		2 000	
Arabie Saoudite		25 300	
Argentine		833	
Arménie		5	
Autriche		5 744	
Bangladesh		-	667
Bolive (État plurinational de)		140	
Canada		18 558	
Chine		27 500	
Cypre		20	
Émirats arabes unis		1 000	
États-Unis		43 000	
Ethiopie		40	
Fidji		44	
Finlande		5 384	
France		36 000	
Guatemala		150	
Guyana		238	
Inde		16 153	
Indonésie		4 000	
Irlande		4 485	
Italie		31 656	
Japon		-	10 091
Kazakhstan		10	
Koweït		-	10 850
Liberia		10	
Luxembourg		1 409	
Mauritanie		100	
Nicaragua		50	
Norvège		20 517	
Nouvelle Zélande		918	
Pakistan		10 000	
Pays-Bas (Royaume des)		24 443	
Philippines		233	
Republique de Corée		5 383	
République dominicaine		134	
Royaume-Uni	32 121		31 639

Samoa	10			
Somalie	10			
Sri Lanka	100			
Suède	-			25 538
Suisse	19 274			
Tadjikistan	2			
Tunisie	414			
Türkiye	2 000			
<b>Total FIDA12</b>	<b>25 300</b>	<b>62 726</b>	<b>307 267</b>	<b>108 458</b>
<b>FIDA13</b>				
Algérie	500			
Allemagne	96 605			
Autriche	20 269			
Bangladesh	2 000			
Bosnie-Herzégovine			187	
Botswana	135			
Brésil	13 000		1 681	
Cabo Verde			23	
Cameroun			600	
Canada	72 979		27 853	
Chine	85 962			
Costa Rica	50		50	
Danemark	18 311		10 548	
Djibouti			100	
Émirats arabes unis	3 000			
Equateur			210	
Espagne			5 424	
Estonie	21		21	
Finlande	14 071			
France	150 000			
Grèce			93	
Guinée Bissau			50	
Guyana			238	
Irlande	27 140			
Italie	119 301			
Japon	38 675	21 117		
Kenya			1 000	
Kirghizistan	30		30	
Lesotho	200			
Lithuanie			52	
Mauritanie			100	
Monténégro			36	
Ouzbékistan			200	
Papouasie-Nouvelle-Guinée			130	
Pays-Bas (Royaume des)	100 000		48 649	
République de Corée	14 100			
République démocratique du Congo			1 000	
République dominicaine	220			
République-Unie de Tanzanie			200	
Suède	56 242			
Suisse	55 125			
Thaïlande			300	
Tonga			50	
Tunisie	1 250			
Viet Nam	900			
<b>Total FIDA13</b>	<b>890 086</b>	<b>21 117</b>	<b>98 824</b>	
<b>Total général</b>	<b>915 386</b>	<b>83 843</b>	<b>413 034</b>	<b>108 458</b>

<sup>a</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>b</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

Tableau 1  
**État de l'encours des prêts**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(Montants exprimés en milliers)

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Fraction décaissée	Fraction non décaissée	Remboursements	Encours des prêts
<b>Prêts en USD</b>					
Angola	95 844	34 911	60 933	6 878	28 033
Argentine	40 400	16 708	23 692	2 870	13 838
Bangladesh	239 403	174 247	65 156	27 170	147 077
Belize	8 000	3 619	4 381	1 600	2 019
Bénin	11 080	-	11 080	-	-
Bhoutan	17 174	7 603	9 571	-	7 603
Bolivie (État plurinational de)	23 600	6 343	17 257	-	6 343
Brésil	111 000	2 568	108 432	-	2 568
Burkina Faso	19 000	18 971	29	-	18 971
Burundi	12 750	2 696	10 054	-	2 696
Cabo Verde	7 433	2 003	5 430	1 803	200
Cambodge	179 446	104 109	75 337	-	104 109
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
Chine	285 261	195 318	89 943	21 195	174 123
Colombie	50 000	-	50 000	-	-
Côte d'Ivoire	36 889	24 979	11 910	460	24 519
Djibouti	32 701	15 578	17 123	721	14 857
El Salvador	31 300	-	31 300	-	-
Équateur	44 831	3 730	41 101	-	3 730
Eswatini	22 520	6 456	16 064	1 194	5 262
Gambie	4 255	4 012	243	-	4 012
Ghana	99 000	29 155	69 845	-	29 155
Grenade	6 400	5 330	1 070	121	5 209
Guinée	36 950	14 827	22 123	-	14 827
Guinée-Bissau	13 990	7 552	6 438	-	7 552
Guyana	7 960	7 960	-	1 393	6 567
Haïti	3 500	3 500	-	3 194	306
Honduras	34 030	3 039	30 991	816	2 223
Îles Salomon	9 300	-	9 300	-	-
Inde	463 135	95 514	367 621	6 269	89 245
Indonésie	125 185	84 966	40 219	2 371	82 595
Iraq	15 730	1 000	14 730	1 000	-
Jordanie	8 400	7 579	821	1 960	5 619
Kenya	166 800	31 181	135 619	-	31 181
Lesotho	4 900	-	4 900	-	-
Liban	11 802	-	11 802	-	-
Libéria	72 643	34 614	38 029	-	34 614
Madagascar	61 000	6 815	54 185	-	6 815
Malawi	51 000	20 756	30 244	-	20 756
Maldives	3 285	2 067	1 218	-	2 067
Mali	10 155	-	10 155	-	-
Mauritanie	23 436	8 463	14 973	-	8 463
Mexique	45 492	21 788	23 704	2 683	19 105
Mongolie	10 327	-	10 327	-	-
Mozambique	17 000	11 497	5 503	-	11 497
Myanmar	8 984	2 750	6 234	-	2 750
Népal	92 208	27 088	65 120	10 386	16 702
Nicaragua	20 504	19 632	872	-	19 632
Niger	80 000	798	79 202	-	798
Nigéria	307 770	72 052	235 718	2 227	69 825
Ouganda	175 380	27 620	147 760	-	27 620
Ouzbékistan	130 200	70 690	59 510	4 620	66 070
Pakistan	254 101	157 791	96 310	2 737	155 054
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25 500	16 738	8 762	3 188	13 550
Paraguay	10 000	6 446	3 554	1 667	4 779
Pérou	24 000	20 887	3 113	-	20 887
Philippines	70 519	37 215	33 304	2 174	35 041
République centrafricaine	8 050	4 202	3 848	-	4 202
République de Moldova	15 901	15 901	-	2 664	13 237
République démocratique du Congo	73 340	15 848	57 492	-	15 848
République démocratique populaire lao	28 449	2 497	25 952	-	2 497
République dominicaine	24 030	5 537	18 493	390	5 147
République-Unie de Tanzanie	134 838	27 668	107 170	8 658	19 010
Rwanda	3 740	3 740	-	-	3 740

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Sierra Leone	40 200	23 992	16 208	-	23 992
Soudan du Sud	1 900	830	1 070	-	830
Sri Lanka	108 100	65 158	42 942	18 864	46 294
Tadjikistan	22 080	15 345	6 735	-	15 345
Togo	15 561	-	15 561	-	-
Tonga	900	580	320	-	580
Türkiye	7 832	7 832	-	-	7 832
Viet Nam	160 144	49 726	110 418	8 999	40 727
Zambie	23 379	6 609	16 770	661	5 948
Zimbabwe	72 840	4 721	68 119	-	4 721
<b>Sous-total (en USD) <sup>a</sup></b>	<b>4 515 857</b>	<b>1 732 447</b>	<b>2 783 410</b>	<b>150 933</b>	<b>1 581 514</b>
<b>Prêts en EUR</b>					
Angola	10 961	10 961	-	-	10 961
Argentine	22 680	20 642	2 038	6 048	14 594
Bangladesh	71 850	67 303	4 547	-	67 303
Bénin	55 815	21 035	34 780	-	21 035
Bolivie (État plurinational de)	21 120	-	21 120	-	-
Bosnie-Herzégovine	36 707	20 247	16 460	2 965	17 282
Brésil	8 000	-	8 000	-	-
Burkina Faso	127 675	51 977	75 698	-	51 977
Cameroun	48 736	1 100	47 636	-	1 100
Chine	222 409	70 099	152 310	20 384	49 715
Comores	5 830	3 830	2 000	-	3 830
Congo	12 920	2 166	10 754	-	2 166
Côte d'Ivoire	85 170	6 864	78 306	-	6 864
Cuba	24 100	11 850	12 250	1 453	10 397
Égypte	219 110	61 261	157 849	22 317	38 944
El Salvador	10 850	10 457	393	1 447	9 010
Équateur	1 569	1 569	-	-	1 569
Eswatini	8 550	8 550	-	2 565	5 985
Gabon	1 913	1 913	-	-	1 913
Géorgie	16 000	13 223	2 777	2 134	11 089
Indonésie	176 496	104 287	72 209	11 197	93 090
Jordanie	11 350	8 257	3 093	-	8 257
Kenya	100 351	49 963	50 388	-	49 963
Lesotho	32 890	5 692	27 198	-	5 692
Madagascar	89 050	2 869	86 181	-	2 869
Mali	72 933	26 134	46 799	-	26 134
Maroc	138 675	33 494	105 181	8 584	24 910
Mauritanie	5 000	704	4 296	-	704
Mexique	1 297	1 297	-	540	757
Monténégro	3 803	3 803	-	1 289	2 514
Niger	65 270	22 210	43 060	-	22 210
Pakistan	74 090	6 096	67 994	-	6 096
Paraguay	8 383	7 576	807	2 084	5 492
Philippines	140 028	37 473	102 555	18 272	19 201
République de Moldova	18 939	5 467	13 472	-	5 467
Rwanda	69 410	6 184	63 226	-	6 184
Sao Tomé-et-Principe	970	798	172	-	798
Sénégal	205 218	59 495	145 723	-	59 495
Soudan	11 300	2 475	8 825	-	2 475
Tchad	10 795	5 272	5 523	-	5 272
Togo	15 780	4 491	11 289	-	4 491
Tunisie	69 725	18 179	51 546	6 688	11 491
Türkiye	130 194	42 981	87 213	4 762	38 219
<b>Sous-total (en EUR)</b>	<b>2 463 912</b>	<b>840 244</b>	<b>1 623 668</b>	<b>112 729</b>	<b>727 515</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>2 551 381</b>	<b>870 073</b>	<b>1 681 308</b>	<b>116 731</b>	<b>753 342</b>
<b>Prêts en DTS <sup>a</sup></b>					
Albanie	34 462	34 462	-	18 668	15 794
Angola	24 240	24 240	-	9 978	14 262
Argentine	3 831	3 831	-	2 740	1 091
Arménie	60 941	60 941	-	24 873	36 068
Azerbaïdjan	43 931	43 931	-	16 350	27 581
Bangladesh	470 171	444 313	25 858	166 013	278 300
Belize	1 847	1 847	-	1 616	231
Bénin	94 190	91 349	2 841	43 350	47 999
Bhoutan	38 492	38 425	67	16 277	22 148
Bolivie (État plurinational de)	72 492	72 490	2	34 724	37 766
Bosnie-Herzégovine	45 686	45 686	-	21 789	23 897
Botswana	842	842	-	681	161
Brésil	91 025	91 022	3	47 962	43 060
Burkina Faso	83 847	83 838	9	36 871	46 967

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Burundi	40 859	40 859	-	23 966	16 893
Cabo Verde	24 691	23 966	725	7 323	16 643
Cambodge	62 360	62 360	-	13 815	48 545
Cameroun	119 000	100 274	18 726	19 885	80 389
Chine	515 741	515 741	-	286 479	229 262
Colombie	32 013	32 013	-	20 706	11 307
Comores	5 292	5 291	1	2 758	2 533
Congo	22 080	21 957	123	5 238	16 719
Côte d'Ivoire	21 117	21 117	-	9 015	12 102
Cuba	6 840	6 840	-	2 740	4 100
Djibouti	7 146	7 146	-	2 429	4 717
Dominique	1 146	1 146	-	978	168
Égypte	176 172	176 172	-	108 848	67 324
El Salvador	45 265	45 265	-	28 068	17 197
Équateur	25 487	25 487	-	14 116	11 371
Érythrée	29 142	25 428	3 714	10 907	14 521
Eswatini	3 473	3 473	-	2 594	879
Éthiopie	416 436	414 957	1 479	84 099	330 858
Gabon	3 529	3 529	-	3 217	312
Gambie	34 187	34 187	-	16 299	17 888
Géorgie	30 370	30 370	-	12 344	18 026
Ghana	182 126	181 796	330	54 956	126 840
Grenade	1 632	1 632	-	1 131	501
Guatemala	15 366	15 366	-	15 239	127
Guinée	64 160	64 160	-	37 205	26 955
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	5 230	564
Guinée-Bissau	8 487	8 487	-	4 100	4 387
Guyana	8 522	8 522	-	4 453	4 069
Haïti	58 463	58 463	-	33 098	25 365
Honduras	85 463	85 463	-	40 275	45 188
Îles Salomon	4 069	4 069	-	1 815	2 254
Inde	590 143	584 754	5 389	274 161	310 593
Indonésie <sup>b</sup>	155 017	155 017	-	73 065	81 952
Jordanie	14 432	14 416	16	9 815	4 601
Kenya	173 090	173 090	-	36 110	136 980
Kirghizistan	27 660	27 111	549	4 823	22 288
Lesotho	30 146	30 124	22	12 905	17 219
Liban	2 406	2 406	-	1 183	1 223
Libéria	27 296	26 097	1 199	3 790	22 307
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	6 304	5 417
Madagascar <sup>b</sup>	197 432	193 370	4 062	50 922	142 448
Malawi <sup>b</sup>	168 680	133 352	35 328	42 520	90 832
Maldives	10 792	10 792	-	5 319	5 473
Mali	137 964	137 864	100	50 352	87 512
Maroc	43 513	43 513	-	30 350	13 163
Maurice	1 205	1 205	-	1 119	86
Mauritanie	49 545	49 545	-	23 241	26 304
Mexique	13 827	13 827	-	6 339	7 488
Mongolie	27 169	27 106	63	7 737	19 369
Mozambique	143 311	143 311	-	55 859	87 452
Myanmar	52 550	14 754	37 796	-	14 754
Népal	160 572	101 307	59 265	47 511	53 796
Nicaragua	49 474	49 474	-	19 249	30 225
Niger	90 916	89 432	1 484	20 994	68 438
Nigéria	212 379	206 517	5 862	43 083	163 434
Ouganda	322 097	263 694	58 403	82 110	181 584
Ouzbékistan	21 163	21 163	-	4 319	16 844
Pakistan	324 732	294 189	30 543	110 049	184 140
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	23 186	264	5 296	17 890
Paraguay	16 298	16 298	-	7 171	9 127
Pérou	45 207	45 207	-	17 792	27 415
Philippines	83 100	80 478	2 622	38 393	42 085
République arabe syrienne	15 220	13 664	1 556	6 692	6 972
République centrafricaine	26 215	26 215	-	15 864	10 351
République de Moldova	55 612	55 612	-	13 071	42 541
République démocratique du Congo	50 370	49 563	807	21 565	27 998
République démocratique populaire lao	65 202	64 646	556	25 179	39 467
République dominicaine	17 902	17 902	-	11 232	6 670
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République-Unie de Tanzanie	225 249	225 249	-	72 877	152 372
Rwanda <sup>b</sup>	194 102	183 930	10 172	45 458	138 472
Samoa	1 908	1 908	-	1 293	615
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	7 368	6 379

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Sénégal	112 027	109 317	2 710	34 804	74 513
Seychelles	1 875	1 875	-	1 299	576
Sierra Leone	45 736	45 736	-	20 630	25 106
Somalie <sup>b</sup>	13 250	13 250	-	12 013	1 237
Soudan	128 641	128 641	-	64 515	64 126
Sri Lanka	156 846	156 846	-	62 869	93 977
Tadjikistan	6 200	6 200	-	-	6 200
Tchad	18 138	18 138	-	6 201	11 937
Togo	24 584	22 212	2 372	12 459	9 753
Tonga	5 927	5 832	95	3 036	2 796
Tunisie	22 393	22 374	19	10 038	12 336
Türkiye	29 371	29 371	-	18 526	10 845
Uruguay	2 081	2 081	-	977	1 104
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 846	1 604
Viet Nam	216 206	216 206	-	58 902	157 304
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	128 820	128 820	-	48 680	80 140
Zimbabwe	8 818	8 818	-	5 215	3 603
<b>Sous-total (en DTS)</b>	<b>8 135 487</b>	<b>7 820 355</b>	<b>315 132</b>	<b>3 056 164</b>	<b>4 764 191</b>
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	-	1 433	1 080
<b>Total en DTS</b>	<b>8 138 000</b>	<b>7 822 868</b>	<b>315 132</b>	<b>3 057 597</b>	<b>4 765 271</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>10 594 285</b>	<b>10 184 037</b>	<b>410 248</b>	<b>3 980 469</b>	<b>6 203 568</b>
<b>Total encours des prêts au 31 décembre 2024 (en USD)</b>	<b>17 661 523</b>	<b>12 786 557</b>	<b>4 874 966</b>	<b>4 248 133</b>	<b>8 538 424</b>
Autres sommes à recevoir					36 800
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2024 (en USD)</b>					<b>8 575 224</b>
<b>Total encours des prêts au 31 décembre 2023 (en USD)</b>	<b>16 508 212</b>	<b>12 493 865</b>	<b>4 014 347</b>	<b>4 013 677</b>	<b>8 480 188</b>
Autres sommes à recevoir					41 653
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2023 (en USD)</b>					<b>8 521 841</b>

<sup>a</sup> Les prêts libellés en droit de tirage spécial, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2024, le taux de conversion USD/DTS utilisé pour le calcul était de 1,302. Les prêts libellés en euro ont été évalués au taux de 0,966 EUR pour 1 USD au 31 décembre 2024.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 g) ii).

**Tableau 2**  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
(Au 31 décembre 2024)

Année	Prêts approuvés en milliers de la monnaie de libellé				Valeur en milliers d'USD				
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	En vigueur/ (réductions/ annulations) 2024	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2024	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	En vigueur/ (réductions/ annulations) 2024	Prêts entièrement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2024
1978	USD 68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD 164 568	(2 299)	-	162 269	164 568	(2 299)	-	-	162 269
2017	USD 597 043	-	-	597 043	597 043	-	-	-	597 043
2018	USD 654 428	(1 239)	-	653 189	654 428	(1 239)	-	-	653 189
2019	USD 386 451	(2 041)	-	384 410	386 451	(2 041)	-	-	384 410
2020	USD 410 971	(17 000)	-	393 971	410 971	(17 000)	-	-	393 971
2021	USD 473 489	(56 751)	-	416 738	473 489	(56 751)	-	-	416 738
2022	USD 663 399	-	-	663 399	663 399	-	-	-	663 399
2023	USD 91 726	-	-	91 726	91 726	-	-	-	91 726
2024	USD -	1 084 582	-	1 084 582	-	1 084 582	-	-	1 084 582
1979	DTS 201 485	-	-	201 485	270 794	-	-	(8 496)	262 298
1980	DTS 176 647	-	-	176 647	237 413	-	-	(7 448)	229 965
1981	DTS 182 246	-	-	182 246	244 938	-	-	(7 684)	237 254
1982	DTS 103 109	-	-	103 109	138 578	-	-	(4 347)	134 231
1983	DTS 132 091	-	-	132 091	177 529	-	-	(5 570)	171 959
1984	DTS 128 257	-	-	128 257	172 377	-	-	(5 408)	166 969
1985	DTS 59 522	-	-	59 522	79 997	-	-	(2 510)	77 487
1986	DTS 23 663	-	-	23 663	31 803	-	-	(998)	30 805
1987	DTS 60 074	-	-	60 074	80 740	-	-	(2 533)	78 207
1988	DTS 52 100	-	-	52 100	70 023	-	-	(2 197)	67 826
1989	DTS 86 206	-	-	86 206	115 861	-	-	(3 636)	112 225
1990	DTS 40 064	-	-	40 064	53 846	-	-	(1 690)	52 156
1991	DTS 98 025	-	-	98 025	131 746	-	-	(4 134)	127 612
1992	DTS 79 888	-	-	79 888	107 369	-	-	(3 369)	104 000
1993	DTS 122 240	-	-	122 240	164 290	-	-	(5 154)	159 136
1994	DTS 122 598	-	-	122 598	164 771	-	-	(5 170)	159 601
1995	DTS 149 100	-	-	149 100	200 389	-	-	(6 287)	194 102
1996	DTS 178 369	-	-	178 369	239 727	-	-	(7 521)	232 206
1997	DTS 219 073	-	-	219 073	294 433	-	-	(9 237)	285 196
1998	DTS 203 208	-	-	203 208	273 111	-	-	(8 569)	264 542
1999	DTS 240 196	-	-	240 196	322 824	-	-	(10 128)	312 696
2000	DTS 237 216	-	-	237 216	318 818	-	-	(10 003)	308 815
2001	DTS 234 079	-	-	234 079	314 601	-	-	(9 870)	304 731
2002	DTS 190 303	-	-	190 303	255 765	-	-	(8 024)	247 741
2003	DTS 208 536	-	-	208 536	280 271	-	-	(8 793)	271 478
2004	DTS 234 225	-	-	234 225	314 798	-	-	(9 877)	304 921
2005	DTS 278 369	-	-	278 369	374 127	-	-	(11 738)	362 389
2006	DTS 308 975	-	(45 775)	263 200	415 260	-	(61 521)	(11 098)	342 641
2007	DTS 254 994	-	-	254 994	342 711	-	-	(10 752)	331 959
2008	DTS 250 829	-	-	250 829	337 112	-	-	(10 576)	326 536
2009	DTS 253 915	-	-	253 915	341 260	-	-	(10 706)	330 554
2010	DTS 390 931	-	-	390 931	525 409	-	-	(16 484)	508 925
2011	DTS 443 360	-	-	443 360	595 874	-	-	(18 695)	577 179
2012	DTS 374 864	(11)	-	374 853	503 815	(15)	-	(15 806)	487 994
2013	DTS 317 535	(1 188)	-	316 347	426 765	(1 596)	-	(13 339)	411 830
2014	DTS 302 124	(693)	-	301 431	406 053	(932)	-	(12 710)	392 411
2015	DTS 418 768	(3 272)	-	415 496	562 823	(4 399)	-	(17 520)	540 904
2016	DTS 172 637	(93)	-	172 544	232 022	(123)	-	(7 276)	224 623
2017	DTS 216 259	(11 530)	-	204 729	290 651	(15 496)	-	(8 633)	266 522
2018	DTS 26 088	-	-	26 088	35 062	-	-	(1 100)	33 962
2019	DTS 244 788	-	-	244 788	328 994	-	-	(10 322)	318 672
2020	DTS 61 907	-	-	61 907	83 203	-	-	(2 611)	80 592
2021	DTS 15 300	-	-	15 300	20 563	-	-	(645)	19 918
2022	DTS 21 050	-	-	21 050	28 291	-	-	(887)	27 404
2023	DTS 31 948	-	-	31 948	42 943	-	-	(1 350)	41 593
2024	DTS -	53 400	-	53 400	-	69 518	-	-	69 518
2014	EUR 82 055	-	-	82 055	90 642	-	-	(5 674)	84 968
2015	EUR 232 192	(53 439)	-	178 753	256 491	(59 031)	-	(12 361)	185 099
2016	EUR 95 790	-	-	95 790	105 814	-	-	(6 624)	99 190
2017	EUR 92 230	(77)	-	92 153	101 882	(85)	-	(6 373)	95 424
2018	EUR 106 221	-	-	106 221	117 337	-	-	(7 345)	109 992
2019	EUR 499 531	(15 899)	-	483 632	551 807	(17 563)	-	(33 443)	500 801
2020	EUR 152 306	-	-	152 306	168 245	-	-	(10 532)	157 713
2021	EUR 180 621	(1 560)	-	179 061	199 523	(1 723)	-	(12 382)	185 418
2022	EUR 216 632	-	-	216 632	239 303	-	-	(14 980)	224 323
2023	EUR 196 274	-	-	196 274	216 813	-	-	(13 572)	203 241
2024	EUR -	681 035	-	681 035	-	705 212	-	-	705 212
<b>Total USD</b>	<b>3 510 605</b>	<b>1 005 252</b>	-	<b>4 515 857</b>	<b>3 510 605</b>	<b>1 005 252</b>	-	-	<b>4 515 857</b>
<b>Total DTS</b>	<b>8 147 161</b>	<b>36 613</b>	<b>(45 774)</b>	<b>8 138 000</b>	<b>10 949 750</b>	<b>46 957</b>	<b>(61 521)</b>	<b>(340 901)</b>	<b>10 594 285</b>
<b>Total EUR</b>	<b>1 853 852</b>	<b>610 060</b>	-	<b>2 463 912</b>	<b>2 047 857</b>	<b>626 810</b>	-	<b>(123 286)</b>	<b>2 551 381</b>
<b>Total</b>	<b>13 511 618</b>	<b>1 651 925</b>	<b>(45 774)</b>	<b>15 117 769</b>	<b>16 508 212</b>	<b>1 679 019</b>	<b>(61 521)</b>	<b>(464 187)</b>	<b>17 661 523</b>

**Tableau 3**  
**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

Échéance	2024	2023
Moins de 1 an	550 157	547 502
1-2 ans	469 483	459 993
2-3 ans	502 582	490 872
3-4 ans	523 214	494 911
4-5 ans	509 040	498 712
5-10 ans	2 296 223	2 239 866
10-15 ans	1 588 710	1 586 532
15-20 ans	1 045 214	1 090 452
20-25 ans	674 083	681 120
Plus de 25 ans	379 718	390 228
<b>Total</b>	<b>8 538 424</b>	<b>8 480 188</b>

**Tableau 4**  
**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2024	2023
Conditions extrêmement concessionnelles	26 390	7 005
Conditions particulièrement concessionnelles	6 432 506	6 545 280
Conditions durcies	25 199	29 958
Conditions intermédiaires	116 381	140 298
Conditions ordinaires	1 167 259	1 086 804
Conditions mixtes	770 689	670 843
<b>Total</b>	<b>8 538 424</b>	<b>8 480 188</b>

**Tableau 5**  
**Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**  
(Projetés aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

Décaissements	2024	2023
Moins de 1 an	906 433	782 505
1-3 ans	1 790 122	1 478 678
3-5 ans	1 256 516	914 938
5-10 ans	921 895	838 226
<b>Total</b>	<b>4 874 966</b>	<b>4 014 347</b>

## Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)

Tableau 1  
**État des prêts en valeur nominale**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Fraction décaissée	Fraction non décaissée	Remboursements	Encours des prêts
<b>Prêts en DTS (exprimés en milliers)</b>					
Angola	2 714	2 714	-	1 718	996
Burkina Faso	10 546	10 546	-	7 079	3 467
Burundi	4 494	4 494	-	2 370	2 124
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 329	853
Comores	2 289	2 289	-	1 527	762
Djibouti	114	114	-	71	43
Éthiopie	6 660	6 660	-	4 426	2 234
Gambie	2 638	2 638	-	1 649	989
Ghana	22 321	22 321	-	13 427	8 894
Guinée	10 762	10 762	-	6 995	3 767
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 488	638
Kenya	12 241	12 241	-	7 010	5 231
Lesotho	7 481	7 481	-	4 578	2 903
Madagascar	1 098	1 098	-	714	384
Malawi	5 777	5 777	-	3 033	2 744
Mali	10 193	10 193	-	6 761	3 432
Mauritanie	19 020	19 020	-	12 543	6 477
Mozambique	8 291	8 291	-	5 700	2 591
Niger	11 119	11 119	-	7 457	3 662
Ouganda	8 124	8 124	-	5 483	2 640
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	4 244	2 546
Sénégal	23 234	23 234	-	14 285	8 949
Sierra Leone	1 505	1 505	-	828	677
Soudan	26 012	26 012	-	14 805	11 207
Tchad	9 617	9 617	-	5 968	3 649
Zambie	8 607	8 607	-	5 762	2 845
<b>Total</b>	<b>225 958</b>	<b>225 958</b>	-	<b>141 252</b>	<b>84 706</b>
<b>Total de l'encours des prêts au 31 décembre 2024 (équivalent en USD)</b>	<b>294 158</b>	<b>294 158</b>	-	<b>183 885</b>	<b>110 273</b>
Autres sommes à recevoir					672
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2024 (en USD)</b>					<b>110 945</b>
<b>Total de l'encours des prêts au 31 décembre 2023 (en USD)</b>					<b>120 915</b>
Autres sommes à recevoir					528
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2023 (en USD)</b>					<b>121 443</b>

**Tableau 2**  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
(Au 31 décembre 2024)

Année		<i>Prêts approuvés (en milliers de DTS)</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			<i>Au 31 décembre 2024</i>
		<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>31 décembre 2024</i>	<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	
1986	DTS	24 902	-	24 902	33 468	-	(1 050)	32 418
1987	DTS	41 292	-	41 292	55 495	-	(1 741)	53 754
1988	DTS	34 770	-	34 770	46 731	-	(1 466)	45 265
1989	DTS	25 756	-	25 756	34 616	-	(1 086)	33 530
1990	DTS	17 370	-	17 370	23 345	-	(732)	22 613
1991	DTS	18 246	-	18 246	24 523	-	(770)	23 753
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 344	-	(294)	9 050
1993	DTS	34 268	-	34 268	46 056	-	(1 445)	44 611
1994	DTS	16 320	-	16 320	21 934	-	(688)	21 246
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 174	-	(256)	7 918
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 958</b>	<b>-</b>	<b>225 958</b>	<b>303 686</b>	<b>-</b>	<b>(9 528)</b>	<b>294 158</b>

**Tableau 3**  
**Structure des échéances de l'encours des prêts par période**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Moins de 1 an	9 604	9 178
1-2 ans	7 563	7 808
2-3 ans	7 563	7 808
3-4 ans	7 563	7 808
4-5 ans	7 563	7 808
5-10 ans	37 526	39 037
10-15 ans	26 345	31 381
15-20 ans	6 546	10 087
20-25 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>110 273</b>	<b>120 915</b>

**Tableau 4**  
**État récapitulatif de l'encours des prêts, selon les conditions de prêt**  
(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Conditions particulièrement concessionnelles	110 273	120 915
<b>Total</b>	<b>110 273</b>	<b>120 915</b>

## Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

<b>FIDA</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Prêts approuvés	17 661 523	16 508 212
Solde non décaissé	(4 874 966)	(4 014 347)
Remboursements	(4 248 133)	(4 013 677)
	<b>8 538 424</b>	<b>8 480 188</b>
Intérêts/principal à recevoir	36 800	41 653
<b>Encours des prêts</b>	<b>8 575 224</b>	<b>8 521 841</b>

<b>PSA</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Prêts approuvés	294 158	303 686
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(183 885)	(182 771)
	<b>110 273</b>	<b>120 915</b>
Intérêts/principal à recevoir	672	528
<b>Encours des prêts</b>	<b>110 945</b>	<b>121 443</b>

<b>FIDA et PSA</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Prêts approuvés	17 955 681	16 811 898
Solde non décaissé	(4 874 966)	(4 014 347)
Remboursements	(4 432 018)	(4 196 448)
	<b>8 648 697</b>	<b>8 601 103</b>
Intérêts/principal à recevoir	37 472	42 181
<b>Encours des prêts</b>	<b>8 686 169</b>	<b>8 643 284</b>

## État des dons

(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>	<i>Variations en 2024</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2024</i>
		<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Dons 2024	49 039	12 069	(21 673)	(839)	(683)	<b>37 913</b>
Dons 2023	74 955	7 984	(28 748)	(5 517)	365	<b>49 039</b>

## Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2024 et 2023)  
(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2024</i>	<i>Décaissements en 2024</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2024</i>
<b>Projets financés au titre du CSD – en EUR</b>				
Bénin	12 190	-	(5 979)	6 211
Comores	1 498	-	(693)	805
Madagascar	2 185	-	(825)	1 360
Mali	5 136	-	(1 118)	4 018
Niger	18 462	1 184	(2 379)	17 267
Sao Tomé-et-Principe	4 370	-	(1 050)	3 320
Soudan	40 854	-	490	41 344
Tchad	38 706	-	(12 849)	25 857
Togo	6 241	-	(1 529)	4 712
<b>Total général</b>	<b>129 642</b>	<b>1 184</b>	<b>(25 932)</b>	<b>104 894</b>
<b>Équivalent en USD</b>				
	<b>134 244</b>	<b>1 227</b>	<b>(26 851)</b>	<b>108 620</b>
<b>Projets financés au titre du CSD – en USD</b>				
Afghanistan	32 211	-	-	32 211
Bhoutan	791	-	(274)	517
Burkina Faso	981	-	(979)	2
Burundi	47 904	19 379	(6 193)	61 090
Éthiopie	77 804	-	(8 188)	69 616
France	39	(39)	-	-
Gambie	5 436	11 930	(5 436)	11 930
Guinée	3 832	7 950	(3 188)	8 594
Guinée-Bissau	12 544	-	(3 998)	8 546
Haïti	14 306	-	(3 188)	11 118
Kiribati	10	-	-	10
Libéria	9 145	-	(3 765)	5 380
Madagascar	22 500	-	(3 428)	19 072
Malawi	3 132	18 050	(4 936)	16 246
Maldives	614	-	(375)	239
Mauritanie	6 561	-	(6 411)	150
Mozambique	67 180	49 300	(24 744)	91 736
République centrafricaine	22 514	18 180	(12 269)	28 425
République démocratique du Congo	7 787	-	(2 227)	5 560
Samoa	3 181	-	(710)	2 471
Sierra Leone	7 689	15 000	(7 830)	14 859
Somalie	-	11 600	(1 579)	10 021
Soudan du Sud	5 607	-	(1 858)	3 749
Tadjikistan	30 851	-	(3 654)	27 197
Tonga	2 298	-	(960)	1 338
<b>Total général</b>	<b>384 917</b>	<b>151 350</b>	<b>(106 190)</b>	<b>430 077</b>
<b>Projets financés au titre du CSD – en DTS</b>				
Afghanistan	24 097	-	-	24 097
Bénin	105	(105)	-	-
Burkina Faso	15	-	-	15
Burundi	11 818	-	(4 559)	7 259
Comores	1	-	-	1
Érythrée	23 755	-	(10 489)	13 266
Éthiopie	6 523	-	(891)	5 632
Kirghizistan	2 526	-	(587)	1 939
Kiribati	10	-	-	10
Lesotho	17	(46)	29	-
Madagascar	2 920	-	(2 398)	522
Malawi	13 396	-	(2 888)	10 508
Mali	219	(29)	(166)	24
Mauritanie	4 991	-	(2 417)	2 574
Népal	1 502	(136)	(1 365)	1
Niger	1 512	-	-	1 512
République démocratique du Congo	4 322	-	(2 988)	1 334
Soudan	58	-	-	58

Togo	2 371	-	-	2 371
Tonga	95	-	-	95
Yémen	24 279	-	-	24 279
Zimbabwe	134	-	(130)	4
<b>Total général</b>	<b>124 666</b>	<b>(316)</b>	<b>(28 849)</b>	<b>95 501</b>
<b>DTS (équivalent en USD)</b>	<b>162 295</b>	<b>(412)</b>	<b>(37 554)</b>	<b>124 329</b>
<b>Total USD/EUR/DTS 2024</b>	<b>681 456</b>	<b>152 165</b>	<b>(170 595)</b>	<b>663 026</b>
<b>Variations de change</b>			<b>(1 921)</b>	
<b>Total des décaissements pour 2024</b>			<b>(172 516)</b>	
<b>Total USD/EUR/DTS 2023</b>	<b>649 520</b>	<b>225 633</b>	<b>(179 475)</b>	<b>695 678</b>

## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

Au 31 décembre 2024  
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allégements consentis au 31 décembre 2024		Allégements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allégements de dettes
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643	-	-	-	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	-	-	-	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	-	-	-	9 437
Burundi	15 491	3 251	-	-	-	18 742
Cameroun	3 074	727	-	-	-	3 801
Comores	2 242	353	84	8	103	2 791
Congo	0	99	-	-	-	99
Côte d'Ivoire	1 814	326	-	-	-	2 140
Éthiopie	20 569	5 905	-	-	-	26 474
Gambie	2 508	619	-	-	-	3 127
Ghana	15 585	5 003	-	-	-	20 588
Guinée	11 202	2 167	-	-	-	13 369
Guinée-Bissau	4 768	1 235	493	26	223	6 746
Guyana	1 526	299	-	-	-	1 825
Haïti	1 946	635	-	-	-	2 581
Honduras	1 077	767	-	-	-	1 844
Libéria	9 344	6 282	61	5	55	15 746
Madagascar	7 810	2 096	-	-	-	9 906
Malawi	20 371	4 445	-	-	-	24 816
Mali	6 211	2 431	-	-	-	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	-	-	-	11 085
Mozambique	12 521	3 905	-	-	-	16 426
Nicaragua	7 259	943	-	-	-	8 202
Niger	11 016	2 813	0	-	-	13 829
Ouganda	12 449	4 655	-	-	-	17 104
République centrafricaine	9 563	2 935	-	-	-	12 498
République démocratique du Congo	12 081	3 200	998	51	648	16 978
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	-	-	-	16 984
Rwanda	16 786	5 210	-	-	-	21 996
Sao Tomé-et-Principe	2 546	582	76	10	61	3 276
Sénégal	2 247	882	-	-	-	3 129
Sierra Leone	10 956	2 352	-	-	-	13 308
Somalie <sup>a</sup>	13 086	740	-	-	-	13 826
Tchad	2 708	477	-	-	-	3 185
Togo	2 008	759	-	-	-	2 767
Zambie	19 169	4 920	-	-	-	24 089

### Pays au point de décision

Soudan	-	-	66 072	6 288	-	72 360
DTS	298 348	84 107	67 785	6 389	1 091	457 720
Total équivalent en USD	388 398	109 493	88 244	8 318	1 421	595 978

### Au 31 décembre 2023

DTS	288 441	83 398	75 430	6 801	1 588	455 657
Total équivalent en USD	387 664	112 086	101 377	9 140	2 134	612 401

<sup>a</sup> La Somalie ayant atteint le point d'achèvement en décembre 2023, les mesures ont été complètement mises en œuvre durant l'exercice 2024.

## État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2024 et 2023)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
<b>2024</b>		
<b>Contributions des États membres</b>		
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis d'Amérique	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
<b>Sous-total</b>	<b>27 561</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	1 572	
Allégements de dette accordés	(29 133)	
<b>Total compte administratif États membres 2024</b>	<b>-</b>	
<b>FIDA</b>		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	2 585	
Allégements de dette accordés	(3 879)	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>13 906</b>	
<b>Total général</b>	<b>13 906</b>	
Variations de change	(4 319)	
<b>Total des liquidités et placements 2024</b>	<b>9 587</b>	
<b>2023</b>		
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>10 371</b>	

## Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023)

### Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale (en milliers d'USD)

Décaissement	Dépenses administratives <sup>a</sup>	Commissions de service <sup>b</sup>	Mécanisme du FIDA pour l'action climatique	Autres sources <sup>c</sup>	Total
Traitements et indemnités du personnel	114 661	5 010	711	21	120 403
Dépenses administratives courantes	29 093	1 382	88	1 595	32 158
Frais de consultants et dépenses non liées au personnel	44 555	3 913	629	629	49 726
Frais financiers directs (banques et placements)				4 389	4 389
<b>Total 2024</b>	<b>188 309</b>	<b>10 305</b>	<b>1 428</b>	<b>6 634</b>	<b>206 676</b>
<b>Total 2023</b>	<b>181 992</b>	<b>8 328</b>	<b>1 168</b>	<b>4 602</b>	<b>196 090</b>

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Y compris les postes financés par les commissions de service.

<sup>c</sup> Y compris les charges directes imputées sur le produit des placements; le budget d'investissement axé sur les capacités du FIDA; les dépenses remboursables par le Gouvernement italien. Par suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables au titre du siège sont présentées en tant que diminution des dettes au titre des loyers.

## Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Tableau 1  
(en milliers d'USD)

État membre	Monnaie locale	Monnaie de libellé de la contribution	Contre-valeur en USD de la contribution reçue
Allemagne	EUR	27 394	33 025
Canada	CAD	6 000	4 538
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077
Suède	SEK	50 000	5 734
Suisse	CHF	2 000	2 261
<b>Total</b>		<b>52 635</b>	
<b>FIDA</b>		<b>40 000</b>	
<b>Total au 31 décembre 2024</b>		<b>92 635</b>	
<b>Total au 31 décembre 2023</b>		<b>92 635</b>	

Tableau 2

### État récapitulatif des dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

(au 31 décembre 2024)  
(en milliers d'USD)

Pays/entité	Dons approuvés moins annulations <sup>a</sup>	Décaissements en 2024	Portion non décaissée des dons décaissables
Afghanistan	1 884	1 884	-
Afrique du Sud	331	331	-
Agricord	401	401	-
Agriterra	2 300	2 300	-
Angola	1 363	1 363	-
Bangladesh	2 007	2 007	-
Bénin	956	956	-
Burkina Faso	1 911	1 911	-
Burundi	1 530	1 530	-
Cambodge	1 172	1 172	-
Cameroun	1 409	1 359	50
Comores	325	325	-
Congo	985	961	25
Côte d'Ivoire	1 160	1 160	-
Djibouti	414	414	-
Érythrée	185	185	-
Eswatini	658	658	-
Éthiopie	2 240	2 240	-
Gabon	425	425	-
Gambie	590	590	-
Guinée	1 178	1 178	-
Guinée-Bissau	773	773	-
Kenya	5 593	5 593	-
Lesotho	740	740	-
Liban	240	240	-
Libéria	1 084	1 084	-
Live and Learn Kiribati	168	168	-
Madagascar	931	931	-
Malawi	1 369	1 369	-
Mali	980	980	-
Mauritanie	541	541	-
Mozambique	1 678	1 678	-
Myanmar	600	-	-

Pays/entité	Dons approuvés moins annulations <sup>a</sup>	Décaissements en 2024	Portion non décaissée des dons décaissables
Népal	1 206	1 206	-
Niger	2 842	2 842	
Nigéria	2 044	2 044	-
Ouganda	2 121	2 121	-
Pakistan	2 372	2 372	-
Palestine	604	604	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	612	612	-
Philippines	3 204	3 204	-
Precision Agriculture for Development	3 160	3 160	-
République arabe syrienne	545	545	-
République centrafricaine	1 408	1 405	3
République démocratique du Congo	2 696	2 696	-
République-Unie de Tanzanie	1 961	1 961	-
Rwanda	1 400	1 400	-
Samoa	217	217	-
Sao Tomé-et-Principe	442	441	1
Sénégal	1 003	979	24
Sierra Leone	978	978	
Somalie	2 751	2 751	-
Soudan	1 657	1 657	
Soudan du Sud	706	706	-
Sparkassenstiftung	2 543	2 543	-
Tchad	1 685	1 685	
Togo	945	945	
Tonga	700	700	-
Tunisie	118	118	-
Vétérinaires Sans Frontières Allemagne	724	724	-
World Vision New Zealand	710	710	-
Yémen	3 746	3 746	-
Zambie	1 455	1 455	-
Zimbabwe	1 555	1 555	-
<b>Total en USD au 31 décembre 2024</b>	<b>86 231</b>	<b>85 528</b>	<b>103</b>
<b>Total en USD au 31 décembre 2023</b>	<b>87 303</b>	<b>85 738</b>	<b>1 565</b>

<sup>a</sup>Le solde comprend les dons approuvés ainsi que les dons au stade du décaissement.

## Initiative de riposte à la crise

Tableau 3  
(en milliers d'USD)

États membres	Monnaie locale	Monnaie de libellé de la contribution	Contre-valeur en USD de la contribution reçue
Allemagne	EUR	30 000	31 683
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000
Irlande	EUR	1 000	1 012
Norvège	NOK	300 000	27 647
Pays-Bas	EUR	10 000	9 989
<b>Total au 31 décembre 2024</b>		<b>80 331</b>	
<b>Total au 31 décembre 2023</b>		<b>80 331</b>	

**Tableau 4**  
**État récapitulatif des dons de l'Initiative de riposte à la crise**  
(en milliers d'USD)

Pays	Dons approuvés moins annulations	Décaissements	Dons non décaissés *
Afghanistan	5 324	4 792	532
Burundi	4 842	2 262	2 580
Érythrée	3 300	3 300	-
Éthiopie	3 300	3 300	-
Gambie	2 760	2 760	-
Haïti	3 245	-	3 245
Italie	3 000	3 000	-
Madagascar	3 000	3 000	-
Malawi	8 060	8 060	-
Mali	2 887	2 745	142
Mozambique	5 774	5 774	-
Ouganda	5 050	5 034	16
République centrafricaine	5 769	5 686	83
Somalie	10 000	9 825	175
Tchad	3 253	3 248	5
Yémen	3 300	3 300	-
<b>Total au 31 décembre 2024</b>	<b>72 864</b>	<b>67 836</b>	<b>5 028</b>
<b>Total au 31 décembre 2023</b>	<b>67 104</b>	<b>34 342</b>	<b>32 762</b>

## Fonds fiduciaire pour le secteur privé

Tableau 1  
(en milliers d'USD)

<i>État membre</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Monnaie de libellé de la contribution</i>	<i>Contre-valeur en USD de la contribution</i>
Finlande	EUR	4 000	4 108
Allemagne	EUR	35 944	38 351
Luxembourg	EUR	2 000	2 256
Danemark (Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique)	DKK	50 000	7 035
<b>Sous-total</b>			<b>51 749</b>
<b>Canada (contribution remboursable) <sup>a</sup></b>	CAD	100 000	<b>73 573</b>
<b>FIDA</b>			<b>25 000</b>
<b>Total au 31 décembre 2024 <sup>b</sup></b>			<b>150 322</b>
<b>Total au 31 décembre 2023</b>			<b>67 054</b>

<sup>a</sup>Au 31 décembre 2024, aucune dépense dans le cadre d'un projet n'avait été approuvée ni imputée sur les ressources canadiennes. Seuls les intérêts perçus sont à rembourser.

<sup>b</sup> Ce solde comprend les montants à recevoir (12,7 millions d'USD).

Tableau 2  
**État de l'encours des prêts** (au 31 décembre 2024)  
(Montants exprimés en milliers)

<i>Pays de l'emprunteur</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Montant non encore remboursé</i>
<i>Prêts libellés en EUR</i>					
SOAFIARY	1 750	1 750			1 750
<i>Association Pour La Promotion De L'épargne /-Credit A Base Communautaire (PEBCo)</i>					
<b>Sous-total EUR</b>	<b>4 750</b>	<b>1 750</b>	<b>3 000</b>	-	<b>1 750</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>4 919</b>	<b>1 812</b>	<b>3 107</b>	-	<b>1 812</b>
<i>Prêts libellés en USD</i>					
Credito Con Educación Rural Institución Financiera De Desarrollo	5 000		5 000		
AMK Microfinance Institution PLC.	5 000	5 000			5 000
Futuro MCB S.A	2 000	2 000		500	1 500
New Building Society Bank PLC (NBS)	5 000	5 000			5 000
Babban Gona Farmer Services Nigeria Limited Nigéria	5 000	2 000	3 000		2 000
Stanbic Bank Uganda Limited Ouganda	5 000	5 000			5 000
Banque commerciale par actions "Hamkorbank" bénéficiant de capitaux étrangers	2 500	2 500			2 500
<b>Sous-total USD</b>	<b>29 500</b>	<b>21 500</b>	<b>8 000</b>	<b>500</b>	<b>21 000</b>
<b>Total USD</b>	<b>34 419</b>	<b>23 312</b>	<b>11 107</b>	<b>500</b>	<b>22 812</b>
Autres sommes à recevoir					269
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2024 (équivalent en USD)</b>					<b>23 081</b>
<b>Total des montants à recevoir au titre des prêts au 31 décembre 2023 (équivalent en USD)</b>					<b>10 778</b>